

« IL AVAIT LA CONFIANCE DE TOUT LE MONDE »

L'ex-enquêteur Benoit Roberge s'est fait piéger par un agent double qui le menaçait de révéler un enregistrement compromettant.

YVES BOISVERT
LES VICTIMES D'UNE TRAHISON

PAGES A2 ET A3

LA PRESSE



PHOTO ULYSSE LEMERISE, COLLABORATION SPÉCIALE

LUTTE ANTIDOPAGE

« L'UFC MANQUE LE BATEAU »

— Georges St-Pierre SPORTS



EXCLUSIF

QUÉBEC ENVISAGE LE RETRAIT DU CRUCIFIX

Le gouvernement Marois durcit le ton : au terme d'une période de transition, les municipalités, les universités et les hôpitaux ne pourront se soustraire à la Charte des valeurs. Le PQ proposera également d'enlever le crucifix de l'Assemblée nationale. PAGE A5

PHOTO FRANCIS VACHON, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE



GRANDS BALLETS CANADIENS

BELLE ET REBELLE

Une version moderne de *La belle au bois dormant* déconseillée aux moins de 12 ans. ARTS

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013



UNE JOURNÉE AVEC DENIS CODERRE

L'HOMME DE TERRAIN

MICHÈLE OUMET
PAGES A12 ET A13

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE



« **Extraordinaire !** On n'a jamais rien vu de tel au cinéma !
Le **meilleur film de 2013** et de loin ! » Marc-André Lussier, La Presse

UN FILM DE ABDELLATIF KECHICHE

la vie d'Adèle

Adèle Exarchopoulos Léa Seydoux

MAINTENANT À L'AFFICHE !

PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 2013

CHAPITRES 1 & 2

métropole

LAVAL

« J'AI PEUR UN PEU »

La candidate à la mairie Claire Le Bel demande la protection de la police. PAGE A7

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Pauline Marois parle d'élections en des termes à peine voilés.

Venez voir mon blogue ! www.lapresse.ca/laporte



L-V 621924 98765 1

VOYEZ MAINTENANT, PAYEZ EN 2015.

N'attendez plus pour voir. Prenez un nouveau départ sans les désagréments des lunettes et des verres de contact.



À partir de 490 \$ par œil*
Réservez une consultation gratuite au 1-877-768-9888 ou à lasikmd.com

0 Acompte
 Paiement
 Intérêt
 Jusqu'en 2015*



*Sous réserve de l'approbation de crédit de Services Optiques. Pour être admissible, le patient doit subir son intervention LASIK personnalisée dans les deux yeux avant le 31 janvier 2014. Ne peut être combinée à aucune autre offre, ni aucun autre rabais. Le montant total de la prestation est de 1 790 \$ par œil. Applicable sur une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.



La majorité des policiers et ex-policiers à qui *La Presse* a parlé hier ont affirmé qu'ils ont été estomaqués par l'arrestation de Benoit Roberge.

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

COINCÉ PAR UN AGENT DOUBLE

Le policier à la retraite Benoit Roberge aurait voulu payer pour éviter que ses liens avec le Hells René Charlebois ne soient révélés

PRÉCISION

SAINT-BRUNO

Dans notre article «Lobbyisme illégal à Saint-Bruno», publié samedi dernier, nous avons écrit: «La politique de gestion contractuelle de la Ville est pourtant claire: de telles vérifications doivent être faites par les fonctionnaires et les élus.» Or, cette vérification n'est pas obligatoire à Saint-Bruno. L'article 2.2.2.4 de la politique de gestion contractuelle stipule en effet que «l'elu ou l'employé municipal peut vérifier si la personne qui cherche à l'influencer [le lobbyiste] est inscrite au registre des lobbyistes».

DANIEL RENAUD ET CAROLINE TOUZIN

Lorsque Benoit Roberge s'est fait arrêter samedi soir après une transaction avec un agent double, il était accompagné d'un individu lié à la mafia italienne qui aurait agi pour lui en tant que témoin, ont révélé des sources dignes de foi à *La Presse*. Peu après la discussion avec l'agent double, Roberge et son accompagnateur sont repartis en véhicule et ont été immédiatement interceptés par les membres du Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec. L'homme qui l'accompagnait a été relâché sans que des accusations soient portées contre lui.

Hier, Radio-Canada a révélé que l'ex-policier s'est fait coincer par un agent double

qui menaçait de révéler un enregistrement dévoilant ses liens douteux avec le Hells René Balloune Charlebois. Roberge aurait en effet rencontré Charlebois en prison et eu avec lui des conversations compromettantes que le motard aurait enregistrées. Lorsque Charlebois s'est évadé de prison à la mi-septembre, il a emporté les enregistrements et les a confiés à une tierce personne. Après le suicide du motard, cette personne les a remis aux policiers.

Selon des informations révélées à Radio-Canada et confirmées à *La Presse*, l'agent double a rencontré le policier retraité et lui a demandé 50 000\$ en échange de son silence. Roberge aurait offert 10 000\$ sur-le-champ, puis le reste de la somme plus tard. Il a été arrêté peu après.

Des collègues policiers de Roberge du temps qu'il était enquêteur au crime organisé font aussi l'objet d'une enquête pour lui avoir transmis des informations confidentielles vendues ensuite aux Hells, a appris *La Presse*.

Il est cependant possible que ces informations aient été transmises de bonne foi, mais une chose est certaine, les renseignements transmis au crime organisé en échange d'argent ne provenaient pas uniquement des dossiers pilotés par Benoit Roberge. Il est clair que ses collègues les plus proches du temps qu'il était enquêteur à l'escouade régionale mixte de Montréal seront interrogés et qu'on leur offrira de passer le test du polygraphe, nous a-t-on dit.

Un policier respecté

Contrairement à la taupe Ian Davidson, qui était un solitaire, Benoit Roberge, surnommé Ben ou Ti-Ben par tous ceux avec qui il a travaillé, était un «gars de gang et de party».

«Il avait la confiance de tout le monde. Tout le monde»,

souligne une source qui a travaillé à ses côtés pour faire condamner les motards. La majorité des policiers et ex-policiers à qui *La Presse* a parlé hier ont affirmé qu'ils ont été estomaqués.

Or, les policiers qui ont enquêté sur l'affaire Roberge estiment détenir un dossier béton. Durant trois ans, cet expert du crime organisé aurait échangé des informations «de façon régulière» avec des criminels. Aucun prix n'était fixé d'avance, nous a-t-on expliqué. Roberge aurait donné une information qui était ensuite «évaluée» par les Hells, qui

régionale mixte de Montréal, et ce, jusqu'à l'arrestation du Hells Angel Paul Fontaine, en mai 2004. Peu après, une dispute retentissante a éclaté entre le patron de l'époque, Richard Dupuis, et Roberge concernant l'une des sources du policier. Celui-ci a par la suite été envoyé aux enquêtes générales du centre opérationnel Est du SPVM, où il a passé au moins deux ans à ruminer et où il est devenu très amer. «C'est certain que si Benoit avait pu prendre sa pension à ce moment-là, il aurait quitté la police», nous a-t-on dit.

Des collègues policiers de Roberge du temps qu'il était enquêteur au crime organisé font aussi l'objet d'une enquête pour lui avoir transmis des informations confidentielles vendues ensuite aux Hells.

décidaient ensuite de la somme à lui donner.

Rappelons que deux enquêtes d'envergure sur le crime organisé ont fait l'objet de fuites ces dernières années, dont le projet Loquace. Le jour de l'opération, le 2 novembre 2012, quatre des six chefs présumés du réseau sont parvenus à échapper aux policiers. Or, la conjointe de Roberge, M^e Nancy Potvin, est procureure au Bureau de la lutte au crime organisé et était affectée au projet Loquace. Nos sources nous indiquent toutefois qu'elle aurait été tenue dans l'ignorance des agissements de son conjoint et qu'elle est «défaite» par toute cette affaire. Le couple a une fille de 12 ans.

Le début de la révolte?

Policier efficace et plein d'avenir, Benoit Roberge avait une carrière très florissante en tant qu'expert des motards dans l'escouade

Selon plusieurs sources, c'est peut-être à ce moment que Benoit Roberge a été tenté de «changer son capot de bord» parce qu'il était «très déçu» de son organisation policière. Mais vers 2007, il a pu réintégrer l'escouade régionale mixte contre vents et marées. Il s'est joint aux enquêteurs du projet SharQc vers la fin de l'enquête, dans laquelle il n'a pas occupé de rôle central.

Benoit Roberge n'a eu aucun contrôle sur les sept délateurs du projet, mais en revanche, il a témoigné durant des enquêtes cautions et a participé à des rencontres avec le témoin-vedette Sylvain Boulanger.

Depuis son arrestation, Roberge s'enferme dans le mutisme. Pour sa part, le chef de police de Montréal, Marc Parent, va briser le silence et rencontrer les médias aujourd'hui.

CALIBRE DE CARTIER
CHRONOGRAPHE 1904-CH MC

www.cartier.com

Cartier

CHÂTEAU D'IVOIRE

MONTREAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 5	Horaire télévision	ARTS 6
Astrologie du jour	VOYAGE 8	Loteries	A26
Bourses	AFFAIRES 14	Monde	A27 à A29 et A33
CV	AFFAIRES 9	Petites annonces	AFFAIRES 4
Débats	A30 à A32		VOYAGE 5
Décès	VOYAGE 6 à 8	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ensoleillé, vents légers, maximum 17, minimum 6. VOYAGE 5



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Policier efficace et plein d’avenir, Benoit Roberge (ici en 2000) avait une carrière très florissante en tant qu’expert des motards dans l’escouade régionale mixte de Montréal, et ce, jusqu’à l’arrestation du Hells Angel Paul Fontaine, en mai 2004.

QUÉBEC DOUBLEMENT PRÉOCCUPÉ

QUÉBEC — Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, trouve « inquiétant » et « préoccupant » qu’un enquêteur à la retraite du SPVM, Benoit Roberge, expert des motards criminels, ait présumément vendu des informations aux Hells Angels en échange d’argent. Il l’est d’autant que la conjointe de M. Roberge est procureure au Bureau de lutte au crime organisé, qui relève du directeur des poursuites criminelles et pénales, M^e Claude Lachapelle. Le DPCP « nous a dit qu’il était préoccupé par cette situation et qu’il allait prendre les mesures appropriées eu égard à la situation de ce membre du personnel qui, semble-t-il, ne serait à première vue aucunement lié aux activités de son conjoint. Je crois comprendre que cette personne est à l’extérieur du Québec, et qu’il est dans l’intention de M^e Lachapelle de la rencontrer lorsqu’elle sera de retour au Québec », a affirmé M. St-Arnaud. — Tommy Chouinard



PHOTO TIRÉE D’UNE VIDEO, ARCHIVES LA PRESSE
Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud



Le Hells René Balloune Charlebois aurait enregistré des conversations compromettantes que Benoit Roberge aurait eues avec lui.

Les victimes d’une trahison



L’arrestation d’un enquêteur aussi important que Benoit Roberge est une catastrophe pour le service de police. Mais il serait bien étonnant qu’elle remette en question les procès en cours ou passés.

On ne se souvient pas d’un policier occupant un poste si stratégique au Québec arrêté pour collaboration avec le crime organisé.

À côté de ça, la vieille affaire du capitaine Henri Marchessault, non moins spectaculaire, est assez banale, au fond. Le policier, très respecté, était un haut responsable de la lutte antidrogue à Montréal. Il avait été pris en 1983 à voler de la cocaïne dans les coffres de la police pour la revendre (c’est d’ailleurs Jacques Duchesneau qui l’avait arrêté). Très grave, sans doute. Au point de valoir à Marchessault 12 ans de pénitencier.

Mais le cas de Benoit Roberge est potentiellement beaucoup plus grave. D’abord par son rang : l’homme est le grand expert du renseignement criminel de la police de Montréal concernant les motards. Il a été de tous les grands dossiers des 15 dernières années, qui ont mené à l’arrestation d’a peu près tous les Hells Angels au Québec. Il témoignait comme expert en la matière. C’est une sorte d’encyclopédie policière sur le monde des motards.

Ensuite, ce qu’il est accusé d’avoir fait : il ne s’agit pas d’un type qui vend de la drogue saisie par ses collègues pour arrondir ses fins de mois ; il s’agit, si les accusations sont fondées, d’un complice du crime organisé dans leur lutte contre la justice. Autrement dit, il ne se contentait pas d’être passé du côté criminel... Il aurait pu torpiller des enquêtes de ses collègues, mettre des gens en danger.

Tout ça mine la crédibilité de la police, ébranle ses collègues, inquiète les sources policières... et force les autorités à revisiter certains procès.

Il ne se contentait pas d’être passé du côté criminel... Il aurait pu torpiller des enquêtes de ses collègues, mettre des gens en danger.

Déjà, on se demandait quel curieux hasard avait pu faire fuir vers l’Europe quatre compagnons des Hells tout juste avant leur arrestation dans un énorme dossier de drogue (le dossier Loquace). Ont-ils été avertis ? Si l’information venait de Roberge, l’a-t-il apprise dans son travail d’expert policier... ou parce que sa femme la lui avait confiée ? Sa femme, nullement soupçonnée de quoi que ce soit, est en effet procureure dans ce dossier précis !

Qu’a-t-il dit ? À qui ? Pendant combien de temps ?

La bonne nouvelle, c’est qu’on ait pu l’arrêter. La mauvaise, ou les mauvaises... On ne les connaît pas toutes encore.

Pendant qu’on évalue l’ampleur des dégâts et de la trahison, on se souvient du cas d’Ian Davidson, un spécialiste du renseignement criminel, qui tentait de vendre au crime organisé une liste ultra-secrète de sources policières – sans succès, apparemment. Le policier s’est suicidé avant d’être arrêté.

Le cas de Roberge est beaucoup plus sérieux, puisque tout indique une relation bien établie et continue avec le crime organisé. Cela s’assimile aux nombreux cas de contre-espionnage, d’agents du renseignement qui vendent leurs informations à des pays étrangers.

Les avocats de la défense dans les procès en cours dans le dossier SharQc (51 motards) vont évidemment sauter là-dessus pour tenter une diversion. Tout ce qui peut faire capoter l’affaire est à essayer...

On voit mal pourtant comment ce scandale peut aider les motards devant la cour.

Si ce policier vendait des informations aux Hells, comment un membre pourrait-il ensuite venir se plaindre d’une atteinte à ses droits à cause du manque d’honnêteté de la police ?

Les victimes là-dedans ne sont pas les accusés dans ces procès. Ce sont ses collègues, sa famille, et tout le système de justice québécois. Nous, en somme.

Il nous restera à comprendre ce qui a poussé un des plus brillants policiers de sa génération, un homme qui faisait la fierté de son service, qui avait présidé des enquêtes citées en exemple partout dans le monde, comment cet homme, donc, a-t-il pu aller aider ceux qu’il a tenté de toutes ses forces d’arrêter pendant tellement d’années ?

Ce mystère-là risque de durer.



Innover
pour exalter

MA NISSAN
MA FAÇON D'AVANCER

LIQUIDATION

2013



Sentra 1.8 SR 2013 illustrée ^Δ

SENTRA 1.8 S 2013 de Nissan

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

85\$ /2 SEM. **0%** SUR **84** MOIS*
0\$ en comptant initial

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

15 430\$**

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT



Versa Note SL 2014 avec ensemble technologie illustrée ^Δ

LA NOUVELLE **VERSA NOTE 1.6 S** 2014

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

78\$ /2 SEM. **0,9%** SUR **84** MOIS*
0\$ en comptant initial

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

13 680\$**

PLUS

**4 PNEUS D'HIVER
SANS FRAIS[‡]**
À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES VERSA NOTE 2014 / BERLINE VERSA 2013
ET 2014 / BERLINE ALTIMA 2013 ET 2014 / SENTRA 2013



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS MAINTENANT OU CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA**

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

Les offres sont en vigueur du 1er au 31 octobre 2013 chez les concessionnaires Nissan participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les droits spécifiques sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails * L'offre de 0,9 %/0 % de financement à l'achat jusqu'à 84 mois est applicable à l'achat des modèles neufs suivants : Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA00) / Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00). Un rabais du manufacturier de 1 250 \$/500 \$ est inclus dans le prix à l'achat des modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA00/B5RG14 AE00) / Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00/BK00) avec boîte manuelle. Ces rabais sont disponibles au financement à l'achat uniquement auprès de Nissan Canada Finance. Certaines conditions s'appliquent. Une contribution concessionnaire de 500 \$ est applicable et inclut dans le prix à l'achat de la Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00) avec boîte manuelle. Exemple de financement basé sur un prix de vente de 15 430 \$ pour une Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00), avec boîte manuelle neuve, à un taux de crédit de 0 % pour un terme de 84 mois. Versements de 85 \$ aux 2 semaines avec 0 \$ en comptant initial. L'offre est basée sur 182 versements aux 2 semaines et inclut des frais de crédit de 0 \$ pour une obligation totale de 15 430 \$. ** Prix à l'achat de 13 680 \$ (incluant 1 250 \$ en rabais du manufacturier) pour la toute nouvelle Versa Note S 2014 (B5RG54 AA00) avec boîte manuelle / 15 430 \$ (incluant 500 \$ en rabais du manufacturier et 500 \$ en contribution concessionnaire) pour la Sentra 1.8 S (C4LG53 AA00) 2013 avec boîte manuelle. Ces rabais sont disponibles au financement à l'achat uniquement auprès de Nissan Canada Finance. Certaines conditions s'appliquent. Δ Prix à l'achat de 20 700 \$ pour la toute nouvelle Versa Note SL 2014 avec ensemble technologie (B5TG14 AA00) et boîte CVT telle qu'illustrée / 21 630 \$ pour la Sentra SV (C4RG13 RT00) avec ensemble SR et boîte CVT telle qu'illustrée. ‡ L'offre de 4 pneus d'hiver sans frais est en vigueur du 1er octobre au 2 décembre 2013 et s'applique à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs de Versa Note 2014/berline Versa 2013 et 2014/Sentra 2013/berline Altima 2013 et 2014. Sur modèles de pneus sélectionnés. Les pneus illustrés sont à titre indicatif seulement. L'installation et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Ces offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans avis. Adressez-vous à votre concessionnaire Nissan participant pour en obtenir tous les détails. ©1998-2013 Nissan Canada Inc. et Nissan Canada Finance une division de Nissan Canada Inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Québec songe à retirer le crucifix

Un geste pour assurer la cohérence d’une charte des valeurs qui s’annonce plus contraignante

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Montréal ne deviendra pas le gruyère de la laïcité. Au-delà d’une période de transition, les universités, municipalités et hôpitaux ne seront plus autorisés à se soustraire de l’application de la Charte des valeurs. Mais par souci de cohérence, le gouvernement Marois proposera aussi qu’on retire le crucifix du Salon bleu de l’Assemblée nationale.

C’est pour tenir compte tant des courriels reçus par son ministère que de l’opinion de l’ancien chef Jacques Parizeau que le gouvernement Marois s’y résignera, indiquent des sources fiables. La position des évêques, qui ont approuvé publiquement un éventuel retrait du crucifix, aura été déterminante.

C’est pour tenir compte tant des courriels reçus par son ministère que de l’opinion de l’ancien chef Jacques Parizeau que le gouvernement Marois se résignera à retirer le crucifix, indiquent des sources fiables.

Par souci de cohérence, un État laïque ne pourrait afficher ce signe religieux au-dessus de la tête du président. Maurice Duplessis l’y avait fait placer en 1936 pour témoigner des liens étroits entre l’Église et l’État.

Pas d’exception pour les élus

On verrait aussi disparaître l’exception accordée aux élus, qui pouvaient porter des signes ostentatoires dans la

première version la Charte, une observation qui revenait souvent dans les courriels des citoyens reçus par gouvernement.

C’est un projet plus contraignant que proposera le ministre Bernard Drainville à ses collègues, en faisant le bilan des 25 000 courriels reçus de la part des citoyens sur le projet rendu public il y a un mois. La discussion doit s’amorcer aujourd’hui au Conseil des ministres, mais elle ne se conclura que dans deux semaines, au retour de la semaine de relâche pour l’Action de grâce. Cette semaine-là, les ministres péquistes tiendront, outre la réunion du mercredi, une seconde réunion, le vendredi, pour parler stratégie.

La Presse avait indiqué la semaine dernière que le gouvernement était agacé par les conséquences inattendues du « droit de retrait » annoncé

les comités ministériels, met fin à ce droit de retrait. On prévoit une période de transition pour permettre aux établissements de s’adapter aux nouvelles dispositions, une période de cinq ans, indique-t-on généralement. Certains croient même qu’elle devrait être ramenée à trois ans seulement. Le ministre Drainville avançait au pas de charge et a refusé de répondre aux questions de La Presse, hier. Jusqu’ici, M. Drainville et son collègue Jean-François Lisée se sont contentés de commentaires très généraux sur les orientations envisagées par Québec, au lendemain des prises de position de MM. Parizeau et Bouchard.

Les avis de Parizeau et Bouchard ignorés ?

Mais sur Facebook, hier, M. Drainville donnait à penser que Québec ferait fi des propositions de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard, pour qui le port de signes religieux ostentatoires ne devait être interdit qu’aux fonctionnaires qui incarnent le pouvoir de l’État, les juges, les policiers et les gardiens de prison.

« Au Québec, on doit tous être traités également et équitablement, peu importe notre origine ou notre statut social, peu importe nos convictions politiques, morales ou religieuses. C’est pourquoi nous voulons affirmer la neutralité religieuse de l’État avec la Charte des valeurs québécoises », a souligné le ministre de l’Identité.

Certains éléments semblent toujours en suspens. Ainsi, on veut interdire le port de signes religieux à l’ensemble des fonctionnaires, des

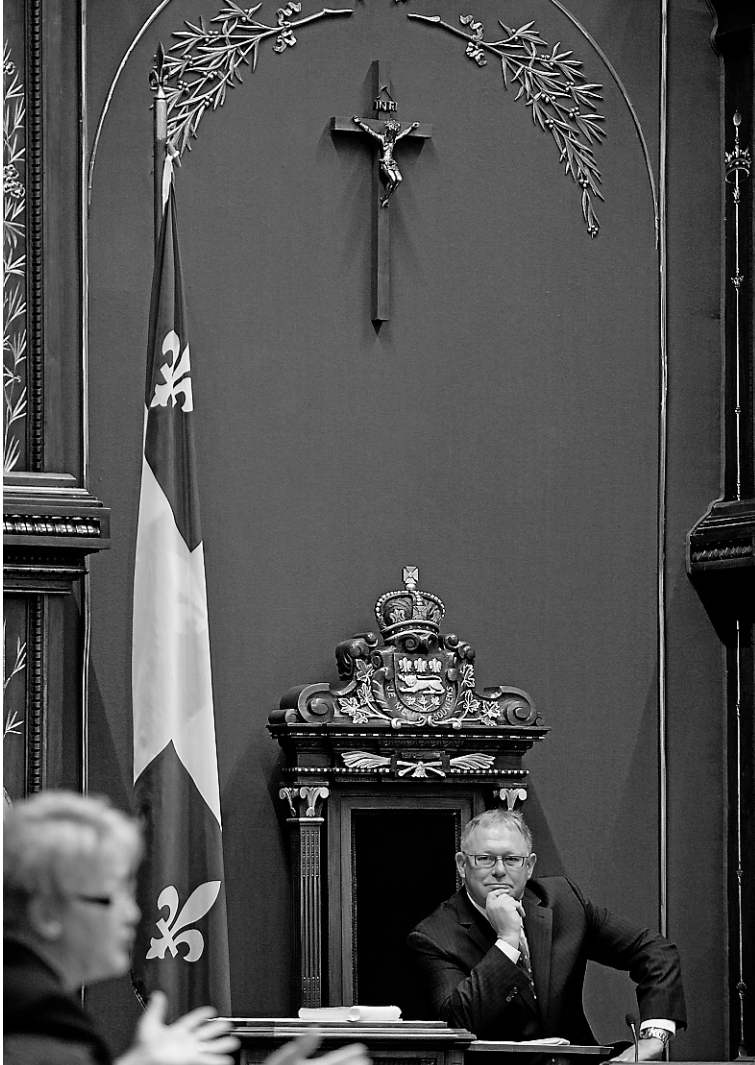


PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Maurice Duplessis avait fait installer un crucifix au Salon bleu de l’Assemblée nationale en 1936 pour témoigner des liens étroits entre l’Église et l’État.

professeurs et des employés de CPE, même ceux qui n’ont pas de contacts avec le public. Mais certains, au sein de l’appareil public, à Québec, suggèrent qu’on reconnaisse aux fonctionnaires actuels un droit acquis de sorte qu’ils puissent conserver leurs attributs religieux. Les nouveaux employés, toutefois, ne se verraient pas accorder le même droit, ayant adhéré à la fonction publique en toute connaissance de cause. Cette solution, attrayante en apparence, soulève toutefois des problèmes d’application.

Le crucifix à l’Assemblée nationale

1976 Le président de l’Assemblée nationale, le péquiste Clément Richard, remplace la prière par un moment de recueillement.	Janvier 2007 Le chef du Parti québécois, André Boisclair, déclare que le crucifix n’a pas sa place au Salon bleu de l’Assemblée nationale. Libéraux et adéquistes (aujourd’hui caquistes) protestent. Le ministre libéral de la Santé de l’époque, Philippe Couillard, se dit favorable à la « laïcité complète » des institutions publiques, mais voit dans le crucifix l’illustration d’une histoire commune.	Octobre 2007 La Presse révèle dans un sondage que près de 70 % des Québécois s’opposent à ce que le crucifix soit retiré du Salon bleu de l’Assemblée nationale.	Mai 2008 Les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor publient un rapport de 300 pages sur la pratique des accommodations raisonnables au Québec. On y lit également que le crucifix n’a pas sa place à l’Assemblée nationale, non plus que les prières au début des réunions de conseil municipal. Le premier ministre de l’époque, Jean Charest, refuse d’enlever le crucifix du Salon bleu. Une motion unanime rejetant l’idée est adoptée par les parlementaires le jour même de la publication du rapport.
Mars 2011 Le Conseil du statut de la femme annonce qu’il est favorable au retrait du crucifix à l’Assemblée nationale de même qu’à l’interdiction pour les fonctionnaires de porter des signes religieux ostentatoires.	Août 2012 En pleine campagne électorale, la candidate du Parti québécois, Djemila Benhabib, se prononce contre le maintien du crucifix à l’Assemblée nationale, mais se rallie à la position de son parti.	Septembre 2013 Lorsqu’il présente son projet de charte des valeurs québécoises, le ministre péquiste Bernard Drainville déclare que son parti laissera le crucifix au Salon bleu de l’Assemblée nationale. Cette position sera reprise et défendue par plusieurs députés péquistes.	

— Hugo Pilon-Larose

EN 2013, LA MODE EST AU 2014.

BMW X1 28i 2014 DISPONIBLE DÈS MAINTENANT.

Concessionnaires BMW de Montréal

bmwmontreal.ca



Le plaisir de conduire.®

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS

4 ANS 80 000 KM[†]



BMW X1 28i 2012 illustré.

BMW X1 28i 2014

439 \$*

Mensualités à la location
Montant dû à la livraison 3 543 \$ et dépôt de sécurité 496 \$.

2,9 %*

Taux à la location jusqu’à 48 mois.

39 153 \$**

Prix de vente

➔ **ESSAI ROUTIER GRATUIT**

1-855-BMW-6782
testbmw.ca

JUSQU’AU 31 OCTOBRE.

BMW Canbec – Montréal
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW – Brossard
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW – Blainville
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèle européen illustré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l’achat : le prix de vente est de 39 153 \$, ce qui inclut le PDSF (36 900 \$), le transport et l’inspection de prélivraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d’administration du concessionnaire (jusqu’à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 28i 2014. Offre à la location : 36 900 \$ sur 48 mois à un taux d’intérêt annuel de 2,9 %, avec un acompte de 850 \$, pour des mensualités de 439 \$. Un montant de 4 039 \$ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l’inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d’administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l’échéance du terme est de 18 081 \$. L’obligation locative totale est de 24 202,43 \$. La mensualité varie selon le montant de l’acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d’un prix au particulier et exiger des frais d’administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d’une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 octobre 2013. †Les véhicules BMW 2014 achetées au Canada d’un concessionnaire autorisé sont couvertes par un programme d’entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s’appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d’images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

CONTRATS DE CONSTRUCTION ET DE GÉNIE

Laval a épargné 15 millions en quatre mois

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La chute marquée du coût des contrats de construction et de génie entraînée par les travaux de la commission Charbonneau a permis à la Ville de Laval d'économiser pas moins de 15 millions durant les quatre premiers mois de 2013. Un rapport du ministère des Affaires municipales constate un écart de 26 % par rapport aux estimations de la municipalité.

Rapport des vérificateurs

Québec a récemment rendu public le rapport final des deux vérificateurs mandatés pour scruter la gestion de Laval. Cette mesure avait été prise à la suite des nombreuses perquisitions de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), notamment à l'hôtel de ville. Si les vérificateurs n'ont pas relevé d'irrégularité majeure, ils ont constaté un important écart entre les estimations de la Ville et la valeur des contrats attribués.

Le grand écart

Les 56 projets lancés par Laval en appels d'offres de janvier à avril 2013 ont été attribués pour une somme totale de 42,4 millions. La Ville avait évalué qu'ils coûteraient plutôt 57,4 millions, soit un écart de 26 %. L'écart est particulièrement marqué pour les contrats de services professionnels, essentiellement de génie: les 24 mandats confiés durant cette période ont été attribués pour des sommes inférieures de 43 % à l'estimation municipale.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, ARCHIVES LA PRESSE

EN CHIFFRES

- 26 % : écart entre les estimations de Laval et le prix des contrats
- 43 % : écart pour les contrats de services professionnels, principalement de génie
- 57,4 millions : estimation de la valeur des contrats
- 42,4 millions : coûts réels des contrats
- 56 : nombre de contrats attribués de janvier à avril

Identifier les facteurs responsables

Dans leur rapport, les vérificateurs Reney Crompt et Richard Villeneuve invitent Laval à « identifier les facteurs responsables des écarts observés et d'apporter les correctifs appropriés ». Jusqu'en 2009, les contrats de Laval étaient souvent très près de l'évaluation municipale. En 2005, par exemple, les deux tiers des mandats confiés en appel d'offres avaient été attribués pour une somme correspondant à un écart de moins de 5 % par rapport à l'estimation. Mais depuis 2010, l'écart s'est creusé. À la faveur de la Ville.

La Commission et l'UPAC

Plusieurs témoins ont reconnu devant la commission Charbonneau que les contrats de génie de Laval avaient fait l'objet de collusion. La mise en place de l'enquête publique et la création de l'UPAC aurait mis fin au stratagème, entraînant une chute marquée des prix payés par la Ville. Certains témoins se sont même inquiétés de la chute marquée du prix des contrats de génie. « Les montants d'honoraires qu'on voit présentement sont à un niveau catastrophique. On a vu des cas où on était à 25 %, 30 %, 40 % des honoraires par rapport au barème », a dit Jean Roberge, ex-directeur général adjoint de Laval, qui a reconnu avoir participé à la collusion lorsqu'il travaillait pour la firme de génie Équation Groupe-conseil.

UN COUP DE MAIN POUR DEMAIN

LES TROUSSES DE PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE

Offerte à prix avantageux, chaque trousse vous permettra de réduire votre consommation d'électricité et d'eau sans compromettre votre confort. Vous pouvez vous procurer votre trousse, qui comprend une pomme de douche et des aérateurs de robinet, en ligne ! Votre geste peut faire une grande différence.

hydroquebec.com/economiser-eau



IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE
Le syndicaliste Ken Pereira

COMMISSION CHARBONNEAU
Repos forcé pour Pereira

BRUNO BISSON

Le syndicaliste Ken Pereira ne retournera pas devant la commission Charbonneau avant mardi prochain en raison d'un traumatisme crânien subi hier matin, après une chute accidentelle.

« Après avoir pris connaissance de son dossier médical en lien avec cet incident, a fait savoir hier la Commission, les commissaires suspendent les audiences publiques et reportent l'interrogatoire du témoin au 15 octobre. »

La Commission d'enquête sur l'industrie de la construction (CEIC) n'entendra donc pas d'autre témoin d'ici le retour de l'ancien directeur général de la section locale 1981 des mécaniciens industriels, affiliée à la FTQ.

Après avoir témoigné toute la semaine dernière de ses passages mouvementés au sein du Conseil provincial des métiers de la construction et de la FTQ-Construction, Ken Pereira en était maintenant à subir les contre-interrogatoires des procureurs de ces deux syndicats et du Fonds de solidarité de la FTQ.

La Commission n'entendra pas d'autre témoin d'ici le retour de l'ancien directeur général de la section locale 1981 des mécaniciens industriels.

Hier matin, le procureur de la Commission qui a mené l'interrogatoire de M. Pereira la semaine dernière, M^e Simon Tremblay, a toutefois annoncé à la juge France Charbonneau que le témoin se trouvait à l'hôpital en raison d'une chute.

Selon la Commission, le « grade » du traumatisme subi par M. Pereira n'a pas encore été évalué, et son médecin traitant l'a mis au repos jusqu'à lundi prochain.

Claire Le Bel demande la protection de la police

La candidate à la mairie de Laval ébranlée par les propos de Gilles Vaillancourt



Craignant pour sa sécurité et celle de ses proches, la candidate à la mairie de Laval Claire Le Bel poursuivra dorénavant sa campagne électorale sous protection policière.

En conférence de presse hier, M^{me} Le Bel est apparue très ébranlée, répondant avec beaucoup d'hésitation aux questions des journalistes qu'elle avait convoqués pour expliquer sa motivation à rendre publique l'offre d'aide que lui a faite l'ex-maire Gilles Vaillancourt. « Quand tu fais affaire avec quelqu'un qui est accusé de gangstérisme, ça veut dire qu'il n'est pas tout seul. J'ai peur un peu », a déclaré M^{me} Le Bel, qui estime que M. Vaillancourt a compris qu'il a été « piégé ».

Elle a également souligné « la coïncidence » de l'agression dont a été victime son directeur de campagne, Reny Gagnon, la journée même où *La Presse* a révélé l'intervention de M. Vaillancourt et que Radio-Canada diffusait des extraits de la conversation entre M. Vaillancourt et M^{me} Le Bel. M. Gagnon aurait été agressé lundi soir par deux hommes sur l'accotement d'une autoroute. Il a déposé une plainte auprès de la Sûreté du Québec, qui a ouvert une enquête.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Claire Le Bel a souligné hier en conférence de presse « la coïncidence » de l'agression dont aurait été victime son directeur de campagne, Reny Gagnon, la journée même où *La Presse* a révélé l'intervention de Gilles Vaillancourt.

Inquiétude

Claire Le Bel n'a pas caché son inquiétude. « Oui, c'est inquiétant, mais je l'étais [inquiète] avant », a-t-elle affirmé.

À la mi-août, Gilles Vaillancourt a téléphoné à M^{me} Le Bel pour lui transmettre des informations « capitales ». Devant son insistance, M^{me} Le Bel a accepté de le rencontrer dans son local électoral. Elle était accompagnée de deux personnes, dont son directeur de campagne qui a été attaqué hier.

C'est à ce moment que l'ex-maire Vaillancourt – qui est accusé entre autres de corruption, de fraude et de gangstérisme – a proposé à M^{me} Le Bel de l'aider dans sa campagne, notamment en faisant quelques appels à ses « gars » pour le financement. Dès le lendemain, elle sonnait l'alerte.

M^{me} Le Bel a d'abord pris contact avec la commission Charbonneau, où on lui a dit qu'il ne s'agissait pas d'un « dossier prioritaire ». Par la suite, elle a frappé à la porte de l'escouade Marteau de

l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Le 20 août, une rencontre avec la police avait lieu.

La candidate d'Option Laval ne s'avance pas sur les motivations de Gilles Vaillancourt, sinon pour souligner que c'est un homme « intoxiqué par la politique ».

« Au Québec, nous en avons assez des implications douteuses et immorales d'individus corrompus au sein de nos campagnes électorales. Pour moi, la seule façon de reconstruire le lien de confiance

CHRONOLOGIE

7 août
création d'Option Laval

13 août
Gilles Vaillancourt
contacte Claire Le Bel

20 août
Claire Le Bel rencontre
l'escouade Marteau (UPAC)

8 octobre

M^{me} Le Bel explique sa décision de rendre publique la tentative de l'ex-maire de s'immiscer dans sa campagne

Duchesneau pourrait ne pas se représenter

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le justicier et député-vedette de la Coalition avenir Québec (CAQ), Jacques Duchesneau, pourrait ne pas se présenter aux prochaines élections.

« Il faut attendre de voir quelle est la date des élections, mais il a dit qu'il serait à mes côtés. Point final », a répondu le chef de la CAQ, François Legault.

C'est la réponse que donne aussi M. Duchesneau depuis la rentrée parlementaire. Mais le choix de l'expression « à mes côtés » n'est pas innocent. M. Duchesneau promet de faire campagne avec le chef caquiste, mais il pourrait toutefois le faire à titre de simple sympathisant ou de conseiller. Car le député de Saint-Jérôme refuse de confirmer qu'il se présentera à nouveau comme candidat.

La première ministre
Pauline Marois, qui a fait

adopter une loi sur les élections à date fixe, refuse de dire si elle déclenchera des élections cet automne. M. Duchesneau demande la même liberté. « Je vais offrir une réponse à madame Marois : c'est un pou-

« Je vais offrir une réponse à madame Marois : c'est un pouvoir qui me revient en temps opportun. »

— Jacques Duchesneau,
député de la CAQ

voir qui me revient en temps opportun », a lancé M. Duchesneau, qui se dit lassé de devoir répondre à cette question.

L'ex-patron de l'Unité anticollusion rappelle qu'en 2012, il avait annoncé sa

candidature cinq jours après le déclenchement de la campagne électorale. Il dit avoir encore le temps de réfléchir avant de prendre une décision.

Peu importe le choix de M. Duchesneau, il aidera la CAQ au cours de la prochaine campagne électorale. «Il m'a dit qu'il serait dans l'autobus autant de jours que je lui demanderais. Donc, pas de problème!», a insisté le chef Legault.

Christian Dubé, sa vedette économique, a assuré qu'il se présentera de nouveau comme candidat dans Lévis. « Je vais être là. Je vais être pour la CAQ [...] J'ai très hâte de me représenter », a-t-il assuré. Même réponse pour les deux autres membres de l'équipe économique de la CAQ, François Bonnardel et Stéphane Le Bouyonnec, respectivement candidats dans Granby et La Prairie.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Jacques Duchesneau, ex-patron de l'Unité anticollusion, rappelle qu'en 2012, il avait annoncé sa candidature cinq jours après le déclenchement de la campagne électorale.

MUNICIPALES
2013

RICHARD BERGERON

DENIS CODERRE

DENIS CODERRE



RICHARD BERGERONDENIS CODERREMARCEL CÔTÉMÉLANIE JOLY

Montréal 2013
le débat

en direct de l'Université McGill



Ce soir 18h

Les principaux candidats à la mairie
répondent aux questions des citoyens.
Un débat animé par Patrice Roy
sur ICI Radio-Canada Télé et RDI.

ICIRADIO-CANADA

RÉAL-COORD.: NICOLAS DOYON

POLITIQUE

PLAINTES CONTRE DES CONTRIBUTEURS LIBÉRAUX

Normandeau exige une rétractation du DGE

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'ancienne ministre des Affaires municipales Nathalie Normandeau exige du directeur général des élections qu'il se rétracte et modifie un communiqué de presse, erroné, selon elle, publié hier. En annonçant le dépôt de plaintes contre cinq contributeurs libéraux, le DGE a en effet montré du doigt M^{me} Normandeau.

Au DGE, le porte-parole Denis Dion a indiqué en fin de journée que l'organisme répondrait en premier lieu, aujourd'hui, aux avocats de M^{me} Normandeau.

Dans son communiqué, en matinée, le DGE mentionnait une activité de financement tenue en octobre 2008 au restaurant Louis-Hébert, à Québec, activité qui, précisait le bureau du DGE, était «au bénéfice du Parti libéral du Québec et plus spécifiquement de madame Nathalie Normandeau».

Hier soir, M^{me} Normandeau a affirmé que la formulation du DGE lui causait un préjudice important. «Je ne nie pas avoir été présente à un tel événement, j'en ai fait des centaines comme ministre des Affaires municipales, aux Ressources



PHOTO MATHIEU BÉLANGER, ARCHIVES REUTERS

L'ancienne ministre des Affaires municipales Nathalie Normandeau déplore que son nom ait été associé par le directeur général des élections à une activité de financement qui, selon elle, n'était pas à son bénéfice.

naturelles. Ce que je dis, c'est que ce n'était pas au bénéfice de Nathalie Normandeau », tranche l'ex-politicienne. Une formulation aussi boiteuse ne peut être tolérée de la part d'une institution comme le DGE, explique-t-elle. «Je ne poursuis personne. Ce que je veux, c'est une correction », résume-t-elle.

Couillard questionné

Dans les cercles libéraux, on s'interroge aussi sur le moment choisi par le DGE, nommé par l'Assemblée nationale. Le communiqué a été publié au moment même où le chef libéral Philippe Couillard amorçait son premier point de presse en deux semaines. Il a dû répondre au pied levé aux allégations qui venaient de tomber. «Cela

touche des personnes qui ont fait des contributions. Une loi anti-prête-noms a été adoptée qui a contribué à faire cesser ces pratiques », observe le chef libéral.

«Que ce soit des donateurs ou d'autres personnes qui ont commis des actes irréguliers, ces personnes devront en répondre », a-t-il ajouté. Il reconnaît avoir pris part, «comme tous les politiciens», à des activités-bénéfiques. Face à la personne qui «amenait son don» avant l'adoption de la loi sur les prête-noms, en vérifier la validité était difficile, faute de moyens. «Depuis, l'adoption de cette loi et l'adoption de la limite à 100\$ ont profondément changé le paysage politique, et j'en suis très heureux », de poursuivre M. Couillard.

Constats d'infraction

Le directeur général des élections, Jacques Drouin a émis hier des constats d'infraction touchant cinq contributeurs au Parti libéral du Québec liés à une activité tenue en octobre 2008.

On a utilisé le stratagème des prête-noms, estime le DGE. Huit constats d'infraction ont été déposés contre cinq personnes résidant en Mauricie, dans Lanaudière, à Laval et à Montréal.

Dans son communiqué, le DGE précise que deux personnes sont poursuivies parce qu'elles n'ont pas versé leur contribution à même leurs propres biens (et ont donc agi comme prête-noms), alors que les trois autres ont aidé des personnes à commettre cette infraction en remboursant les contributions (aide aux prête-noms).

Même si les actes reprochés ont été commis en 2008, le DGE déclare que si les prévenus étaient trouvés coupables, ceux-ci verraient leur nom inscrit pendant trois ans au Registre des personnes non admissibles aux contrats publics tenu par le DGE, une mesure adoptée en 2010. «Le contentieux nous assure que tout est selon les règles », observe le porte-parole du DGE.

«Cela n'a pas de bon sens, mon intégrité est en cause. On salit ma réputation.»
— Nathalie Normandeau, réagissant à un communiqué du DGE

Les personnes visées par les accusations sont M. Normand Lefebvre, résidant de Notre-Dame-du Mont-Carmel (trois constats), dirigeant de la firme Pluritec Ltée au moment des événements, «pour avoir aidé trois employés de cette firme à verser trois contributions de 1000\$ au Parti libéral du Québec autrement qu'à même leurs propres biens».

Le DGE vise aussi Michel Perreault, de Mascouche (deux constats), «pour avoir aidé M. Yanick Dion ainsi que M. Lucien Laroche à verser une contribution de 2500\$ au Parti libéral du Québec autrement qu'à même leurs propres biens».

De même, M. Yanick Dion, de Montréal, est visé par un constat pour avoir versé ces fonds au PLQ.

Réjean Bergevin, de Laval, fait aussi face à un constat «pour avoir aidé M. Martin Lord à verser une contribution de 1500\$ au Parti libéral du Québec autrement qu'à même ses propres biens».

M^{me} Carole Archambault, de Laval, aurait versé une contribution de 1500\$ au Parti libéral du Québec autrement qu'à même ses propres biens.

Toutes ces personnes sont passibles d'amendes de 500\$, le montant prévu au moment des actes présumés. Le montant des amendes a décuplé depuis.

Le gouvernement péquiste n'a pas réagi vigoureusement à la nouvelle. «On va laisser le DGE faire son travail », s'est borné à déclarer Pascal Bérubé, ministre du Tourisme et ancien responsable de la campagne de financement du Parti québécois.

La Coalition avenir Québec n'avait pas pris connaissance ce matin des détails entourant la nouvelle. Son chef, François Legault, rappelle qu'au dernier débat des chefs, Jean Charest n'avait pas dénoncé le «manque de jugement» de Nathalie Normandeau. Il demande à Philippe Couillard de le faire. M. Legault avait déjà déploré le fait que le nouveau chef libéral a dit ne pas voir «de problème» à un retour de M^{me} Normandeau au parti.

— Avec Paul Journet

UN AUTRE
BILLET GAGNANT DU
MILLION GARANTI
AU QUÉBEC

TIRAGE DU
5 OCTOBRE

LE TOUT
NOUVEAU

LOTTO
649

LE TIRAGE LOT GARANTI EST EFFECTUÉ SEULEMENT PARMIL
LES SÉLECTIONS ÉMISES POUR CE TIRAGE. IL Y AURA DONC TOUJOURS
UN BILLET GAGNANT DU MILLION GARANTI.

18ans+



Meilleur transporteur aérien
en Amérique du Nord pour la
quatrième année



Un accès à 600 heures de contenu
vous est gracieusement offert
pour vous divertir.

Attendez-vous à plus

AIR CANADA 

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Encore plus de façons de voyager autrement

- Longs métrages sur demande, gracieusement offerts à chaque siège
- Prises d'alimentation électrique à portée de la main
- Meilleur réseau au Canada : plus de destinations et plus de choix de vols
- La seule ligne aérienne à offrir des milles Aéroplan^{MD}



Les écrans individuels à commande tactile sont offerts à bord de tous les appareils exploités par Air Canada et à bord de certains appareils exploités par Air Canada Express^{MC}. ^{MC}Air Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée d'Aimia Canada inc.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE
Le ministère de la Santé a découvert que, dans plusieurs régions du Québec, le formulaire d'ordonnance collective destiné aux personnes souffrant de problèmes gastriques et de troubles digestifs a été modifié à son insu. Cette modification aurait favorisé la vente d'un médicament, le Dexilant.

Mise en demeure contre la société pharmaceutique Takeda

Un médicament favorisé indûment, selon Québec

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Une ordonnance collective destinée aux personnes souffrant de problèmes gastriques et de troubles digestifs a été modifiée, à l'insu du ministère de la Santé, pour favoriser la vente d'un médicament en particulier, le Dexilant.
La Presse a appris que le ministère de la Santé vient d'envoyer une mise en demeure à la pharmaceutique Takeda,

qui fabrique le médicament et qui est établie en Ontario.
La consommation de médicaments de la classe des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ne cesse de monter en flèche. Ces médicaments sont prescrits aux personnes souffrant de problèmes gastriques, de brûlures d'estomac ou de troubles gastriques.
Pour tenter de contrôler les coûts, le Ministère a fixé à 0,55 \$ le prix maximal remboursé par comprimé par le régime public d'assurance médicaments. Cette

décision est en vigueur depuis le 1^{er} octobre.
Les patients dont le médicament dépasse ce prix maximal et qui ne veulent pas payer la différence peuvent demander à leurs médecins de remplir une ordonnance collective.
Le formulaire d'ordonnance collective, avec l'entête du ministère de la Santé, autorise ainsi le pharmacien qui le reçoit à substituer un médicament moins cher au médicament prescrit. Dans la classe des médicaments pour les problèmes gastriques, il existe quelques génériques et un novateur, le Dexilant, dans la gamme de prix remboursé par Québec.
Or, le ministère de la Santé a découvert que, dans plusieurs régions du Québec, l'ordonnance collective a été modifiée à son insu, mais porte toujours l'entête du Ministère. Le document indique précisément de remplacer le médicament par le Dexilant, fabriqué par Takeda.
Le Ministère a envoyé au cours des derniers jours une mise en garde aux différents ordres professionnels.
L'Ordre des pharmaciens a, à son tour, fait parvenir une note interne à tous ses pharmaciens pour les mettre en garde, une note dont La Presse a obtenu copie.

« Le but des ordonnances collectives a une visée thérapeutique et non une visée commerciale. »
— Ariane Lareau, attachée de presse du ministre de la Santé

« Cette modification du modèle n'a pas été autorisée par le Ministère. Le Ministère dénonce cette utilisation du modèle ministériel et prend actuellement des mesures pour cesser cette pratique », peut-on lire dans la note distribuée aux pharmaciens.
« Le but des ordonnances collectives a une visée thérapeutique et non une visée commerciale. Elles ne peuvent donc en aucun cas favoriser le médicament d'une compagnie », explique Ariane Lareau, attachée de presse du ministre de la Santé, Réjean Hébert, en rappelant qu'il est interdit de modifier une ordonnance collective.
« Devant cette situation intolérable », le Ministère a envoyé une mise en demeure à la pharmaceutique Takeda, confirme M^{me} Lareau.
Puisque les ordonnances collectives doivent être signées par des médecins, le Collège des médecins tente également de faire la lumière sur la situation, afin de déterminer si des médecins ont subi des pressions de la part de représentants pharmaceutiques.
Deux scénarios sont possibles, indique le président et directeur général du Collège, le Dr Charles Bernard. « Soit il y a quelqu'un qui fait de la pression pour que ce médicament soit prescrit et que certains médecins ont cédé à cela, ce que j'ignore totalement, soit que ce sont des initiatives personnelles parce que des médecins trouvent que ce médicament est meilleur que d'autres génériques. »
Takeda n'a pas voulu faire de commentaires.

DEPUIS LE 21 JUIN FINANCEMENT POLITIQUE MUNICIPAL: DES RÈGLES PLUS STRICTES

POUR QUE NOTRE DÉMOCRATIE SOIT SAIN ET PLUS TRANSPARENTE, TOUS – ÉLECTEURS, CANDIDATS, PARTIS – DOIVENT RESPECTER LES RÈGLES DU JEU. DES MESURES RÉCEMMENT ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE VIENNENT MODIFIER LES RÈGLES EXISTANTES. CE RÉSUMÉ EXPLIQUE LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE PROCHAIN.

Contributions

Le maximum des contributions qu'un donateur peut verser annuellement à **chacun** des partis, candidats d'équipe ou candidats indépendants est dorénavant de 300 \$ **dans toutes les municipalités**. Un candidat pourra en outre verser, pour son bénéfice ou celui de son parti, une contribution supplémentaire n'excédant pas 700 \$ pour l'exercice financier de l'élection.

Mode de versement

Toute contribution de 100 \$ ou plus doit être faite par chèque personnel.

Transparence

Toutes les contributions de 100 \$ ou plus ainsi que les rapports financiers et de dépenses électorales des partis et des candidats indépendants autorisés seront affichés sur le site Web du Directeur général des élections.

Dépenses électorales pour les municipalités de 5 000 habitants et plus

Le plafond des dépenses électorales est réduit de 30 % et leur remboursement par la municipalité est haussé à 70 % dans la mesure où les conditions sont remplies.

Infractions

De nouvelles sanctions sont prévues.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VISITEZ
ELECTIONSQUEBEC.QC.CA/CONTRIBUTIONSMUNICIPALES



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

Toute information sur une infraction
résumée aux règles sur le financement
peut être communiquée au DGE en utilisant
sa ligne de dénonciation : 1 855 644-9529

Balade Gourmande

VICTORIAVILLE et sa région!

4 circuits signalisés
35 sites agroalimentaires

fermes • fromageries
vignobles • microbrasserie
cannebergières, etc.

ENTRÉES ET DÉGUSTATIONS GRATUITES !

5-6 & 12-13 octobre de 10 h à 17 h
INFORMATION 1 888 758-9451 www.baladegourmande.ca

• Forfaits : hôtel / repas / balade
• Apportez votre glacière!

ACCOMPAGNATEUR AU CHUM

Pas un signe de défiance, dit Christian Paire

PASCALE BRETON

Alors que l’identité de l’accompagnateur qui doit aider le Centre hospitalier de l’Université de Montréal (CHUM) sera connue d’ici quelques jours, le directeur général de l’établissement, Christian Paire, n’y voit pas une mesure de non-confiance envers lui.

Comme *La Presse* l’a révélé, le conseil d’administration du CHUM a demandé la semaine dernière à l’Agence de la santé et des services sociaux de Montréal de nommer un accompagnateur pour l’aider à mettre en place



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Christian Paire, directeur général du CHUM.

des mesures de redressement et enrayer les problèmes de gouvernance au centre hospitalier.

«Le nouveau conseil a souhaité être accompagné dans sa gouvernance, ce que je trouve tout à fait légitime. C’est une demande qu’il a faite lui-même, donc je ne prends pas ça du tout comme un signe de défiance, au contraire, mais comme offrant la possibilité qu’on ajuste nos meilleures pratiques à ce qui se fait ailleurs dans le réseau», a déclaré M. Paire, qui s’exprimait pour la première fois sur le sujet.

Celui dont le mandat vient d’être prolongé d’une année entend rester tant qu’il aura le sentiment de pouvoir mener

à bien le projet du nouveau CHUM. Son salaire sera toutefois considérablement diminué, puisque le Conseil du Trésor a aboli une prime annuelle pouvant atteindre 101 000\$ et que l’Agence de Montréal juge illégale une prime au rendement qui lui a été versée au cours des trois dernières années.

«Ce qui me déterminera à rester ou pas, c’est le sentiment que j’aurai de pouvoir poursuivre ce magnifique projet, d’avoir une liberté de le faire, d’avoir tous les moyens de le faire convenablement. Donc, ce n’est pas du tout des aspects matériels qui vont

me déterminer dans ma prise de décision», a dit M. Paire.

Il participait hier à l’inauguration du nouveau centre de recherche du CHUM, construit «à l’intérieur des coûts et des délais prévus», a-t-il rappelé. D’ici quelques semaines, ce sont 150 équipes de recherche qui seront rapatriées en un seul endroit, s’est-il réjoui.

«On est en train de faire ce fameux technopôle dont rêvaient certains. Ils le voyaient éventuellement ailleurs, mais je crois qu’aujourd’hui, on peut faire quelque chose de vraiment bien.»

POURQUOI AIR MILES^{md} FAIT-ELLE CONFIANCE AU PUBLIPOSTAGE 15 MILLIONS DE FOIS PAR ANNÉE?



70 %
de ses
ADHÉRENTS
OUVRENT et
LISENT ses
PUBLIPOSTAGES.

Neil Everett,
vice-président principal et directeur des services de marketing du Programme de récompense AIR MILES
« *Le publipostage joue un rôle décisif dans la gestion du Programme de récompense AIR MILES.* »

LA SITUATION
Plus de 10 millions de personnes accumulent les milles de récompense AIR MILES, et il est important de communiquer régulièrement avec chacune d’entre elles.

LA SOLUTION
Chaque trimestre, AIR MILES envoie à chacun de ses adhérents leur relevé de compte sous la forme d’un publipostage livré par la poste. Ils y découvrent le solde de leurs milles de récompense et des offres intéressantes faites par 200 commanditaires du Programme.

LA CONCLUSION
AIR MILES envoie par la poste plus de 10 millions de relevés par année. L’an dernier, 70 % des adhérents ont ouvert et lu les envois qu’ils ont reçus. C’est grâce au publipostage qu’AIR MILES peut continuer à prendre de l’essor!

PROFITEZ DU PUBLIPOSTAGE POUR ACCROÎTRE VOS AFFAIRES.

Pour découvrir comment le publipostage a pu contribuer à l’expansion d’autres entreprises, visitez postescanada.ca/croissance.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Une journée avec Denis Coderre

LE VÉTÉRAN

Ils sont quatre et ils s'affrontent pour devenir maire de Montréal. Ils ont un parti, une équipe, un programme. Mélanie Joly et Marcel Côté se lancent en politique pour la première fois, Denis Coderre est un vétéran de la scène fédérale et Richard Bergeron connaît tous les recoins de l'hôtel de ville de Montréal où il ronge son frein dans l'opposition depuis huit ans. Notre chroniqueuse Michèle Ouimet les a suivis pendant une journée, de l'aube à la nuit, sans les lâcher d'une semelle. En métro, en BIXI, en auto et à pied. Aujourd'hui, Denis Coderre.



MICHÈLE OUIMET

1- Mauvais début

Il est 6 h 10. La rue Lamoureux est plongée dans le noir. Seule la maison de Denis Coderre, modeste cottage à Montréal-Nord, est éclairée. Ding dong. Le bruit de la sonnette résonne dans le silence de la nuit. Denis Coderre ouvre la porte, contrarié. «Il y a du monde qui dort ici!» Le ton est bête, tranchant. Je me confonds en excuses. «On avait rendez-vous à 6 h 10, j'ai vu de la lumière...» Denis Coderre me laisse entrer à contrecœur. Le salon est en désordre. Du linge traîne sur les fauteuils et sur la rampe d'escalier qui monte au deuxième, des souliers s'entassent au pied des marches, une pile de livres encombre le manteau de la cheminée, des livres sur le cinéma, Spielberg, Al Pacino, les arts décoratifs et le design.

Denis Coderre a une femme et deux grands enfants, de 18 et 20 ans, qui dorment – ou plutôt dormaient – à l'étage. Coderre est un matinal. Tous les matins, il se lève à 5 h 15. «Je lis les journaux, je regarde mes affaires, je planifie ma journée.» Son chauffeur, ancien pompier de Montréal, l'attend. Denis Coderre se glisse dans l'auto. Il ne prendra ni métro, ni BIXI, ni taxi. Auto et chauffeur toute la journée. On file à Radio-Canada dans les rues endormies de Montréal-Nord. Le soleil se lève, l'air est doux. Il fera chaud, même si l'été est fini. On est en avance. Denis Coderre arrête dans un café près de Radio-Canada. Il salue tout le monde, met sa main sur l'épaule des gens et leur demande de sa voix forte: «Ça va ce matin? Oui? Good!» Il achète un grand café, puis il s'engouffre dans l'édifice de Radio-Canada, prêt à répondre aux questions de Marie-France Bazzo.

2- Le brusque Coderre (7 h 30)

Après l'entrevue avec Bazzo, Denis Coderre se dirige vers la cafétéria de Radio-Canada. Il prend des œufs, des saucisses, des pommes de terre, des tomates et des rôties. Entre deux bouchées, il parle de la Charte des valeurs. Il est contre, archicontre. «Tu peux pas définir Montréal par sa diversité, puis l'enlever, dit-il. J'ai été ministre de l'Immigration après le 11-Septembre et j'ai vu des choses pas très jolies, de

l'islamophobie, des courriels haineux.» Puis il passe au Vieux-Port. — Je veux redonner les berges aux Montréalais. — Allez-vous enlever le chemin de fer? — Je suis pas rendu là. Je veux que le Vieux-Port soit sous la juridiction de Montréal. Il parle de zone franche, de foire, de centre de croisière. Je lui demande des précisions. Quelles seront les limites du Vieux-Port? Plus tard dans la journée, je lui pose la même question. Coderre s'impatiente. «Tu me l'as demandé ce matin. Écoute! Sinon, je vais mettre mes écouteurs!» Retour dans l'auto. En avant, l'attachée de presse, Isabelle Perreault, est débordée et passe

à CKVL pendant trois ans au début des années 90, entre deux défaites électorales. Il a engueulé l'ex-felquiste Paul Rose. «J'ai pété les plombs, avoue-t-il. Je lui ai dit: "Comment un enfant de chienne comme toi qui a tué quelqu'un peut ne pas avoir de remords?" C'est venu me chercher.» Il me regarde prendre des notes. «Écris pas ça.» 3- Le populiste (entre 9 h et 17 h) Au cours de la journée, Denis Coderre rencontre des producteurs multimédias, les Amis de la montagne et une entreprise d'économie sociale. Chaque fois, il fait le tour des bureaux, serre la main des

À chaque rencontre, Denis Coderre rappelle son expérience dans le gouvernement libéral. «Quand j'étais ministre de l'Immigration...» «Quand j'étais ministre des Sports...»

son temps au téléphone, noyée dans ses notes. En arrière, Denis Coderre pianote sur son iPhone et passe des coups de fil. Il veut assister à la clôture des Mosaïcultures. Un banquet est organisé le soir même à l'hôtel de ville pour souligner l'événement. Le Tout-Montréal sera là. Entre deux appels, l'attachée de presse écoute les ordres de M. Coderre. «Il faut revoir l'agenda pour rentrer les Mosaïcultures. Trouve une façon d'attacher tout ça.» Denis Coderre peut se mettre en colère. Il a fait de la radio

gens, puis il s'assoit, écoute et prend des notes sur une feuille pliée en quatre qu'il range ensuite dans la poche intérieure de son veston. Il multiplie les formules toutes faites: «C'est pas la grosseur de la hache qui compte, mais le swing dans le manche», «mâcher de la gomme et marcher en même temps», «c'est pas parce que le toit coule qu'il faut démolir la maison», «je ne fais pas de guerre de drapeau, je suis allergique au nylon», «moi, c'est low expectation, high delivery». À chaque rencontre, il rappelle son expérience dans

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance avec ou sans ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes du métro
À 5 minutes du pont Champlain



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Au centre commercial Place Bourassa, à Montréal-Nord, Denis Coderre fait un malheur. Il se plante devant les portes du supermarché et accoste les gens qui sortent avec leur épicerie.

Notre-Dame-du-Canada

Une école qui fait la différence

Des élèves défavorisés. Une équipe dévouée à leur succès scolaire.

ÉCOLES À L'EXAMEN

Ce soir 19h

Avec Claire Lamarche

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013



Denis Coderre a 10 campagnes électorales dans le corps. Il en connaît un rayon sur le serrage de mains.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

DENIS CODERRE

- > **Nom :** Denis Coderre
- > **Âge :** 50 ans
- > **Nom du parti :** Équipe Denis Coderre
- > **Nombre de candidats :** 101 sur 103
- > **Début de la journée :** 6 h 10
- > **Fin :** 20 h
- > **Moyens de transport utilisés pendant la journée :** auto avec chauffeur
- > **Endroits visités :** Montréal-Nord, centre-ville, Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal, Pointe-Saint-Charles, Plateau.
- > **Directeur de campagne :** Pierre Paiement qui a été au Bloc québécois, avec Jean Doré en 1998 et avec Vision Montréal.
- > **Twitter :** Denis Coderre: 112 485 abonnés
Équipe Denis Coderre: 542 abonnés
- > **Facebook :** Denis Coderre: 9857 amis
Équipe Denis Coderre: 1047 amis

le gouvernement libéral. « Quand j'étais ministre de l'Immigration... » « Quand j'étais ministre des Sports... »

Après sa rencontre avec les producteurs multimédias, il me dit, satisfait: « Le Jello a pogné. »

Denis Coderre ne passe pas inaperçu. Certains viennent le saluer. Il met sa main sur leur épaule et il leur balance un « Ça va? » bien senti.

Il ne veut pas de pancarte. « Une pancarte, ça vote pas », aime-t-il répéter. Il ajoute: « Personne va vandaliser ma face. »

Au centre commercial Place Bourassa, à Montréal-Nord, Denis Coderre fait un malheur. Il se plante devant les portes du supermarché et accoste les gens qui sortent avec leur épicerie.

Il rit, fait des blagues, donne des tapes dans le dos,

embrasse les femmes, donne la main. Il se mêle aux électeurs avec une aisance qui ferait pâlir d'envie le politicien le plus aguerri. Il est comme un poisson dans l'eau. Coderre a 10 campagnes électorales dans le corps et Montréal-Nord est son fief. Il en connaît un rayon sur les poignées de main.

Une vieille dame pousse un chariot rempli de sacs d'épicerie. Coderre l'arrête.

— Qu'est-ce qu'on mange pour souper? lui demande-t-il.

La dame rit.

— Ah! Vous avez de la crème à glace. Je vous retiens pas, sinon ça va faire des milk shakes.

La dame part, conquise.

Un homme, Clément Bisson, arrête son camion, descend et vient serrer la main de Denis Coderre.

« Je l'admire, explique-t-il. Il a l'air sincère, et c'est un fonceur. »

Coderre aime être à l'avant de la scène. En maternelle, il était président de sa classe. « J'étais très hyperactif, je parlais tout le temps. »

Il a appris jeune. « Ma mère était très sociable. Mon père, menuisier, était un conteur exceptionnel. Quand il allait chercher de l'essence, il débarquait de son auto et parlait au monde. Il me disait: "C'est important de s'intéresser aux autres." »

Le jeune Coderre avait 4 ou 5 ans, il suivait son père partout. Il a retenu la leçon.

4- Le pouvoir près, tout près (17h)

Vers 17 h, Denis Coderre quitte le centre commercial et file au restaurant Costa Del Mare. Il passe en coup

de vent, le temps de serrer des mains, saluer la trentaine de personnes présentes, prononcer un discours éclair et se faire prendre en photo. L'opération dure 15 minutes à tout casser. Coderre ne veut pas arriver en retard au banquet des Mosaïcultures.

Il arrive à l'hôtel de ville de Montréal vers 18 h. Il monte les marches lentement, comme un conquérant. Sur la terrasse arrière, le gratin montréalais boit du vin et avale des bouchées. La vue est magnifique, le soleil se couche derrière les gratte-ciel.

Coderre croise ses adversaires Marcel Côté et Richard Bergeron. Coderre interpelle Côté, le candidat le moins connu. « Viens ici, Marcel, je vais t'aider un peu! » dit Coderre en riant. Les deux

hommes se font prendre en photo. Richard Bergeron fait la même blague. Il se laisse photographier à côté de Coderre. « Hein, Denis, ça va faire du bien à ta campagne! »

Puis les trois hommes discutent de sondages et du prochain débat organisé par Radio-Canada.

Coderre doit partir, une autre activité l'attend dans l'ouest de la ville. « Bon, j'ai fait le tour deux fois, dit-il en parcourant la foule des yeux. Je jette un dernier regard avant de partir. »

Il ne partira que 15 minutes plus tard, le temps de serrer d'autres mains, d'embrasser d'autres joues, de mettre sa main sur d'autres épaules.

 Pour joindre notre chroniqueuse: mouimet@lapresse.ca



Délice à la française.

Menus élaborés par de grands chefs, champagne, vin, fromages, viennoiseries...
Nous vous faisons voyager au cœur de la gastronomie française.

AIRFRANCE KLM airfrance.ca

AIRFRANCE 

FAIRE DU CIEL LE PLUS BEL ENDROIT DE LA TERRE

MONTRÉAL PLUS

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

VIEUX-PORT
MARCEL CÔTÉ
VEUT EN FINIR AVEC
LES VOIES FERRÉES

Enlever les voies ferrées qui enclavent le Vieux-Port serait-il devenu le projet emblématique de Marcel Côté? Pour la quatrième fois en moins d'une semaine, le candidat à la mairie est revenu à la charge pour réclamer l'élimination de cet « anachronisme » qui empêcherait de donner un nouveau souffle au Vieux-Port.

Le chef de Coalition Montréal s'est défendu de négocier « dans les journaux », mais a tout de même fait appel au civisme du CN, qui s'oppose au démantèlement. « Il faudrait que les chemins de fer deviennent de bons citoyens corporatifs [...] À Montréal, on a un vestige unique probablement en Amérique du Nord. Cette voie ferrée qui est utilisée par le CN, qui appartient à la Société du Vieux-Port de Montréal, bloque à toutes fins pratiques le développement du Vieux-Port [...] Les investisseurs nous l'ont dit, si vous voulez développer le Vieux-Port, il faut absolument que vous éliminez la voie ferrée. » S'il est élu, M. Côté s'engage à le faire d'ici deux ans.

— Karim Benessaïeh

LE CHIFFRE
DU JOUR

5

C'est le nombre de colistiers qui se présentent aux prochaines élections à Montréal. S'ils sont élus, ces candidats devront céder leur siège à leur chef si celui-ci échoue à se faire élire à la mairie. C'est ainsi que Richard Bergeron et Louise Harel, battus en 2009 par Gérald Tremblay, ont pu siéger au conseil municipal.

LA CITATION
DU JOUR

« C'est un gadget de touristes. On n'a pas besoin d'un gadget de 500 millions pour le tourisme ici. Si vous me donnez 500 millions pour le tourisme à Montréal, il y a de meilleurs endroits pour le dépenser. »

— Marcel Côté, réagissant à l'organisme Transport 2000 qui souhaite faire des voies ferrées du Vieux-Port la base d'un futur tramway.

LE TRAMWAY «INTÉRESSE LES GENS D'AFFAIRES»,
ASSURE BERGERON

Décrié par certains comme trop coûteux, le tramway « intéresse, au contraire, la communauté d'affaires », estime le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron. Le candidat à la mairie était invité à décrire son programme hier par l'Institut de développement urbain du Québec. Devant une assistance de gens d'affaires, il s'est dit « pour le développement, pour les investissements à Montréal » qui doivent se faire dans des « projets structurants ».

Il a rappelé que le premier promoteur important de la rénovation de Griffintown, Devimco, avait offert 10 millions de dollars à la Ville de Montréal en 2008, à la condition que le tramway passe par ce secteur. En 2005, les promoteurs de la gare Viger avaient offert 5 millions à la Ville aux mêmes conditions. Dans les deux cas, les promoteurs s'étaient engagés à construire moins d'espaces de stationnement. Le projet de tramway auquel adhérerait à l'époque le maire Gérald Tremblay ne s'est jamais concrétisé. « Par défaut, les promoteurs sont obligés de se rabattre sur des places de stationnement », a résumé M. Bergeron en point de presse. Il estime que les « 10 à 15 km » de réseau qu'il promet pour 2017 coûteraient environ 1 milliard.

— Karim Benessaïeh



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

STM Mieux entretenir le réseau avant de
prolonger le métro, dit Michel Labrecque

Trois semaines après l'annonce du prolongement de la ligne bleue du métro, la Société de transport de Montréal (STM) a rappelé au gouvernement Marois une réalité bien terre à terre : elle n'a même pas les moyens d'entretenir ses équipements actuels. Le président du conseil d'administration de la STM, Michel Labrecque, a eu une rencontre de plus de deux heures à ce sujet hier matin avec le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault. Selon une estimation préliminaire, le déficit d'entretien de la société de transport serait « entre 2 et 3 milliards ». « Il faut entretenir ce qu'on a ; sinon, ne développons pas, estime M. Labrecque. Si on veut faire les deux, ce qui est ma position, il faut bien expliquer ce que ça implique. Nous

n'avons pas actuellement suffisamment d'argent pour entretenir les équipements que nous avons. » Le président du C.A. le reconnaît : il a tenu des propos « percutants » après l'annonce de Québec confirmant le prolongement de la ligne bleue vers Anjou. Certains ont même conclu qu'il se prononçait contre l'ajout de ces nouvelles stations. « Pas du tout, c'est dans notre plan 2020. Ma formule, c'était que je m'oppose à ce qu'on prolonge tant qu'on n'aura pas d'argent pour l'entretien. Je dis oui au développement, oui à de nouvelles annonces, mais on a des défis de fiabilité. » La réunion d'hier avec le ministre Gaudreault a été qualifiée de « bonne rencontre » par M. Labrecque.

— Karim Benessaïeh

Économies
de volume
**jusqu'à 1000 \$
de réduction**



Montez le volume de vos
achats et économisez fort.

500 \$ ou plus = 100 \$ de réduction.
1000 \$ ou plus = 200 \$ de réduction.
2000 \$ ou plus = 400 \$ de réduction.
3500 \$ ou plus = 700 \$ de réduction.
5000 \$ ou plus = 1000 \$ de réduction.

Chez Fillion, nous vous aidons à voir plus gros en vous offrant des réductions proportionnelles au volume de vos achats. Cette offre se termine le 14 octobre 2013. Valable sur la marchandise à prix courant seulement. La réduction s'applique au montant total de l'achat après taxes. Limite d'une réduction par client et par achat. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Cette réduction ne s'applique pas aux produits Bose, Sonos, et Bang&Olufsen.

FILLION
ÉLECTRONIQUE
COMMERCE ÉLECTRONIQUE
Vous êtes bien entouré

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7
www.fillion.ca

T : 514-254-6041
T : 450-688-0333



**Tout le monde
en parle
10 ans déjà!**

Les moments marquants de la grand-messe dominicale télévisuelle avec Guy A. Lepage et Dany Turcotte

LES FRANCS-TIREURS

Ce soir 21 h

Avec Richard Martineau et Benoît Dutrizac



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous | 



ÉVÉNEMENT FIN D'ANNÉE

— MODÈLES CADILLAC 2013 —



VOITURE NORD-AMÉRICAINE DE L'ANNÉE 2013

BERLINE ATS 2013

2,0 L TURBO À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À

349\$¹ PAR MOIS
VERSEMENT
INITIAL 2 399 \$

0,9% PENDANT 36 MOIS

INCLUT **3 000 \$²** DE RÉDUCTION DE PRIX

PREMIÈRE MENSUALITÉ À NOS FRAIS⁴.

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

CHOIX SÉCURITAIRE PAR EXCELLENCE EN 2013 SELON L'IIHS

MULTISEGMENT SRX 2013

LOUEZ À

399\$¹ PAR MOIS
VERSEMENT
INITIAL 2 599 \$

0,9% PENDANT 48 MOIS

INCLUT **4 250 \$²** DE RÉDUCTION DE PRIX

PREMIÈRE MENSUALITÉ À NOS FRAIS⁴.

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



PROTECTION CADILLAC

Profitez de l'ensemble le plus complet d'avantages pour propriétaires offert par un constructeur automobile. La protection Cadillac offre des avantages exclusifs tels que le programme d'entretien supérieur sans frais, qui couvre les vidanges d'huile, la permutation des pneus et l'inspection complète du véhicule en plusieurs points pendant 4 ans ou 80 000 km, sans oublier les télédiagnostics, les applications mobiles et plus encore³.

**VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI.**

contactercadillac.ca

BROSSARD CADILLAC
2555, BOULEVARD MATTE
SUITE 100
450 619-6669

**CADILLAC
DE LAVAL**
2800, BOULEVARD
CHOMEDEY
450 681-0028

**CHALUT
JOLIETTE**
250, BOULEVARD
ANTONIO-BARRETTE
514 861-4859

**DESCHAMPS
SAINTE-JULIE**
333, BOULEVARD
ARMAND-FRAPIER
450 649-9333

**GRAVEL
DÉCARIE**
6100, BOULEVARD
DÉCARIE
514 342-2222

**GRAVEL
ÎLE-DES-SŒURS**
1007, BOULEVARD
RENÉ-LÉVESQUE
514 769-5353

ÎLE-PERROT
2000, BOULEVARD
DU TRAVERSIER
514 425-4567

**LE RELAIS
MONTREAL**
9411, AVENUE
PAPINEAU
514 384-6380

WEST ISLAND
3650, BOULEVARD
DES SOURCES
514 683-6555

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants : ATS 2,0 L TI (6AM69/1SF) et SRX V6 TA (6NG26/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 650 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Prix à l'achat de 38 385 \$ pour ATS et de 37 745 \$ pour SRX. Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois, à un taux de 0,9 % pour ATS ; basés sur une location de 48 mois, à un taux de 0,9 % pour SRX. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 2. Ces offres s'adressent aux particuliers du Canada seulement, du 4 septembre 2013 au 31 octobre 2013. Le rabais de liquidation (2 000 \$ pour ATS et 4 250 \$ pour SRX) et le rabais de location (1 000 \$ pour ATS) sont des crédits de livraison offerts au concessionnaire par le fabricant, valides pour les modèles 2013 neufs, et s'appliquent aux prix avant les taxes. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. 3. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. 4. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 4 septembre 2013 et le 30 septembre 2013, d'un véhicule neuf admissible Chevrolet Cruze ou Traverse 2014 ; Buick Enclave 2014 ; GMC Acadia 2014 ; Cadillac 2014 ou 2013. La General Motors du Canada paiera le premier versement mensuel de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, normalement payable à la livraison du véhicule de location, tel qu'établi dans le contrat de location). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. La General Motors du Canada Limitée se réserve le droit de modifier ou de supprimer ses offres, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.**

CHARLES CÔTÉ

PHOTO RYAN REMIORZ, LA PRESSE CANADIENNE

© Audi Canada, 2013. L'offre de location d'une durée limitée présentée par Audi Finance sur approbation de crédit sur les modèles Audi A2.0 Komfort quattro 2014 avec boîte manuelle à 5 vitesses neuves et n'ayant jamais été immatriculés. Si vous louez une Audi A2.0 Komfort quattro 2014 au PDSF de base de 1 995 \$ à un taux de location de 3,9 % pendant 48 mois, les paiements seront de 488 \$, y compris la prélocation, le transport (1 995 \$) et la taxe sur le consommateur (100 \$). Les trois premières mensualités gratuites jusqu'à concurrence de 6 666 \$ par mois, taxes incluses ou la remise de 2 000 \$ sera accordée par le concessionnaire sur la transaction de location pendant la période du programme et est applicable à tous les modèles Audi A2.0 neuves et n'ayant jamais été immatriculés. Montants dus au début du bail : acompte de 2 350 \$ (ou l'échange équivalent), droits environnementaux pour les pneus (15 \$), frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au Registre des droits personnels et réels mobiliers, et dépôt de sécurité (570 \$). Taxes, immatriculation, assurances et autres options en sus. Obligation totale : 26 405 \$. Frais de 0,25 \$ par kilomètre pour le kilomètre supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Les offres sont en vigueur pour les transactions conclues avec voitures livrées entre le 1^{er} et le 31 octobre 2013, et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. www.audi.ca.
Titelbild Serie S illustre avec options et caractéristiques pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat. « Audi », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées d'Audi AG. Pour en savoir plus sur Audi, visitez notre site web www.audi.ca.

VOTRE CARTE D'EMBARQUEMENT

Avec la carte MasterCard^{MD*} BMO World Elite^{MC*},
vous accumulez des points dès le départ, puisque
vous recevez 30 000 points en prime de bienvenue!
Sans compter les autres avantages de la carte :

- des points échangeables pour couvrir les frais de vol et les taxes
- aucune période d'interdiction
- remise de 2 % applicable à des voyages pour tous les achats réglés avec la carte²
- aucuns frais annuels la première année³
- la meilleure assurance maladie en voyage de la catégorie⁴
- accès au salon VIP à l'aéroport⁵

MasterCard BMO World Elite
Récompensez-vous dès aujourd'hui à bmo.com/surclassez-vous.

SURCLASSEZ-VOUS.



BMO



Ça a du sens. Profitez.^{MD}

1. L'offre est valide pour les demandes de carte MasterCard BMO World Elite qui ont été reçues entre le 24 septembre 2013 et le 3 mars 2014. Les points de récompense BMO qui sont accordés à titre de prime de bienvenue sont offerts aux nouveaux titulaires pour la première fois de la carte MasterCard BMO World Elite. Ces points de récompense BMO ne sont pas offerts aux titulaires actuels de la carte MasterCard BMO Récompenses World Elite ni aux anciens titulaires de la carte MasterCard BMO Récompenses World Elite qui rétablissent un compte fermé ou ouvrent un nouveau compte. Si un titulaire annule sa carte MasterCard BMO Récompenses World Elite dans les 30 jours suivant l'ouverture du compte et que les frais annuels lui sont remboursés, la prime de bienvenue sera également annulée. Les points de récompense BMO accordés à titre de prime de bienvenue figureront sur le premier relevé suivant le premier achat effectué par le client avec sa carte MasterCard BMO World Elite. 2. Sous réserve des modalités du programme de récompense BMO, les points de récompense BMO sont calculés sur les achats de biens et services portés à votre compte de carte MasterCard BMO World Elite, moins les remboursements et rajustements, selon le montant en dollars arrondi au nombre entier inférieur. Les avances de fonds (notamment, sans restriction, l'achat de devises ou de chèques de voyage), les frais d'intérêts, les frais, les paiements, les rajustements de crédit ou de débit, et tout montant autre qu'un achat portés à votre compte ne donnent pas droit aux points. La Banque de Montréal peut de temps à autre établir que d'autres opérations donnent ou ne donnent pas droit à des points de récompense. 3. Le plein montant des frais annuels (150 \$) s'applique après la première année. Les frais annuels et tous les autres frais applicables peuvent changer de temps à autre. 4. La couverture médicale complète est offerte aux titulaires de moins de 65 ans seulement. L'assurance BMO MasterCard est fournie par la Compagnie d'assurance Allianz Risques mondiaux É.-U. et Chubb du Canada Compagnie d'assurance. 5. Les avantages sont offerts par Priority Pass, Inc. ^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. ^{MC*/MD*} Marque de commerce/marque de déposée de MasterCard International Incorporated.

ACTUALITÉS

L'Orford Express paralysé par MMA

L'entreprise américaine empêcherait le train touristique d'aller à Lac-Mégantic



PHOTO FOURNIE PAR LE TRAIN TOURISTIQUE ORFORD EXPRESS
Le train touristique *Orford Express* s'est fait connaître entre autres par l'émission *On prend toujours un train pour la vie*, animée par Josélito Michaud.

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Une volte-face inattendue de la société Montreal, Maine & Atlantic compromet l'arrivée du train touristique *Orford Express* à Lac-Mégantic. En fait, c'est la survie même de ce circuit panoramique qui est maintenant en cause.

Le propriétaire de l'entreprise sherbrookoise, André L'Espérance, vient d'adresser à la Cour supérieure une requête dans laquelle il accuse les dirigeants de MMA de ne pas respecter leurs obligations.

L'*Orford Express*, rendu célèbre par l'émission *On prend toujours un train pour la vie*, emprunte le chemin de fer de MMA en vertu d'une entente qui doit expirer en 2025. Le trajet actuel relie Sherbrooke à Eastman. À compter du 14 octobre, l'entreprise doit aussi mettre en service un train touristique qui desservira Lac-Mégantic.

Cette nouvelle liaison ferroviaire a fait l'objet d'une entente entre Orford Express et MMA l'an dernier. Mais le déraillement qui a causé la mort de 47 personnes à Lac-Mégantic met le projet en péril.

Volte-face

Au début du mois de septembre, le patron de MMA, Robert Grindrod, avise M. L'Espérance qu'il est hors de question d'exploiter un train touristique vers la ville à moins d'obtenir l'appui des autorités politiques. Après maintes discussions, toutefois, il revient sur sa décision. Le projet est annoncé le 1^{er} octobre par la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche.

Or, le 30 septembre, nouvelle volte-face: MMA informe Orford Express qu'elle refuse d'accueillir le train touristique vers Lac-Mégantic au motif que Transports Canada exige des travaux de réfection le long du chemin de fer.

Lorsque Orford Express contacte le ministère fédéral, on l'informe qu'il y a bien certaines limites de vitesse sur le tronçon, lit-on dans la requête, mais il n'y a aucun ordre empêchant le train touristique de circuler.

«L'annulation subite, brutale, injustifiée et illégale du trajet Sherbrooke-Lac-Mégantic, dont les parties avaient pourtant convenu, serait extrêmement lourde de conséquences pour la demanderesse [Orford Express]», soutient la requête.

Question de survie

Orford Express dit avoir vendu près de 5000 billets pour le train touristique de Lac-Mégantic. Elle demande à la Cour supérieure de forcer la main de MMA, faute de quoi l'entreprise craint carrément pour sa survie.

«Il est à craindre qu'Orford Express ne pourra se relever de l'annulation du service vers la ville de Lac-Mégantic, car il sera impossible de convaincre tant sa clientèle que les grossistes avec qui la demanderesse transige qu'elle sera à l'avenir en mesure de respecter ses engagements, les conséquences seront donc irréparables», affirme l'entreprise dans sa requête.

La porte-parole d'Orford Express,

Annie Brunelle, n'a pas rappelé *La Presse*, hier. Nos tentatives d'obtenir des commentaires de MMA sont restées sans réponse.

Même mutisme du côté de Transports Canada. Le ministère fédéral a refusé de préciser quelles conditions ont été mises à la circulation d'un train touristique entre Sherbrooke et

Lac-Mégantic.

MMA s'est placée au début du mois d'août sous la protection des lois de la faillite au Canada et aux États-Unis. Une banque d'investissement de New York, Gordian Group, vient d'être nommée pour liquider les actifs de l'entreprise. Le processus de vente pourrait se conclure à la mi-décembre.

ORFORD EXPRESS À LAC-MÉGANTIC

26

Nombre de trains devant faire l'aller-retour de Sherbrooke à Lac-Mégantic du 14 au 30 octobre.

5000

Billets vendus pour le trajet Sherbrooke-Lac-Mégantic

90

Nombre d'autocars devant être nolisés pour transporter les clients du train Sherbrooke-Lac-Mégantic

30

Nombre de personnes qui travaillent à Orford Express

41%

L'entreprise fait 41 % de son chiffre d'affaires en automne et en hiver

13

Nombre de sorties du train *Orford Express* annulées depuis la tragédie de Lac-Mégantic

1736

Nombre de clients touchés par ces annulations

La Baie d'Hudson

Événement échange et remodelage

Vendredi et Samedi, le 11 et 12 octobre

Rencontrez la designer de fourrures et spécialiste en remodelage, Wendi Ricci.

Appelez dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous (514) 289-8661

ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REMODELAGE
RÉPARATIONS

La Baie d'Hudson
Salon de la fourrure, 3e étage
514-289-8661

LA BAIE D'HUDSON

Bonne et heureuse année modèle 2014!

3 premières mensualités gratuites sur certains modèles 2014². Seulement jusqu'au 31 octobre.

LA B 250 2014.
PRIX TOTAL¹ : 32 915 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	3 PREMIÈRES MENSUALITÉS GRATUITES ³
0,9 %	2,9 %	398 \$	
DURÉE DE 60 MOIS BAIL DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 695 \$			

LA C 300 4MATIC^{MC} ÉDITION AVANTGARDE 2014.
PRIX TOTAL¹ : 44 665 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	3 PREMIÈRES MENSUALITÉS GRATUITES ³
0,9 %	2,9 %	498 \$	
DURÉE DE 60 MOIS BAIL DE 36 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 995 \$			

LE GLK 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014.
PRIX TOTAL¹ : 45 915 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	3 PREMIÈRES MENSUALITÉS GRATUITES ³
1,9 %	3,9 %	598 \$	
DURÉE DE 60 MOIS BAIL DE 36 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 2 995 \$			

Montréal Automobiles Silver Star Inc. 7800, boul. Décarie Montréal 514 344-7678	Laval Mercedes-Benz Laval 3131, Autoroute 440 Ouest Laval 450 681-2500	Rive-Sud Mercedes-Benz Rive-Sud 4844, boul. Taschereau Greenfield Park 450 672-2720	West Island Mercedes-Benz West Island 4525, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux 514 620-5900	Boucherville Duval Mercedes-Benz 1530, rue Ampère Boucherville 450 449-0222	Blainville Mercedes-Benz Blainville 10000, chemin du Plein Air Mirabel (Blainville) 450 435-1313
--	---	--	--	--	---

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. Véhicules illustrés : B 250 2014/berline C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/GLK 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PDSF national : 30 500 \$/42 250 \$/43 500 \$. ** Le prix total de 32 915 \$/44 665 \$/45 915 \$ inclut les frais de transport et de préparation de 2 245 \$, les frais du RDPRM de 55,49 \$, la taxe de 100 \$ sur le climatiseur et les droits de 15 \$ sur les pneus. ² Les trois premières mensualités sont supprimées pour le modèle B 250 2014/berline C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/GLK 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014 jusqu'à concurrence de 1 200 \$/1 350 \$/1 650 \$ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et jusqu'à concurrence de 1 800 \$/1 950 \$/2 250 \$ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de financement. Les mensualités gratuites s'appliquent uniquement aux modèles de Classes B et GLK, à la berline de Classe C (excluant le modèle AMG) ainsi qu'à la berline et à la familiale de Classe E (y compris le modèle AMG). ³ Offres de location basées sur la B 250 2014/la berline C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/le GLK 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 398 \$/498 \$ (incluant un rabais de 2 190 \$)/598 \$ par mois pendant 48/39/36 mois. Versement initial de 695 \$/1 995 \$/2 995 \$ plus dépôt de sécurité de 400 \$/600 \$/600 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 30 500 \$/42 250 \$/43 500 \$. Taux annuel de location de 2,9 %/2,9 %/3,9 %. Obligation totale : 20 199 \$/22 017 \$/25 123 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 0,9 %/0,9 %/1,9 % et un prix de 32 915 \$/44 665 \$/45 915 \$. Le paiement mensuel est de 548 \$/690 \$/748 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 695 \$/1 995 \$/2 995 \$. Le coût de l'emprunt est de 694 \$/920 \$/2 080 \$, pour une obligation totale de 33 575 \$/43 395 \$/47 875 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 31 octobre 2013.

Rendre hommage à l'excellence dans le secteur des valeurs mobilières au Canada



Le Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières, nouvellement créé, est une plateforme pour rendre hommage au talent et à l'intégrité des professionnels du secteur des valeurs mobilières au Canada. Ces personnes ont beaucoup contribué à la croissance et à la prospérité du Canada, et au bien-être de tous les Canadiens.

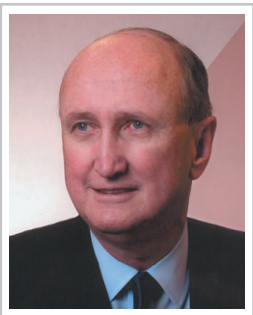
Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca



Intronisés 2013

Lawrence S. Bloomberg, C.M., O.Ont.

Président du conseil d'administration de BloombergSen inc.
Administrateur à la Banque Nationale du Canada
Conseiller auprès de la Financière Banque Nationale
Chancelier de l'Université Ryerson



Anthony S. Fell, O.C.

Ancien président du conseil d'administration de RBC Marché des Capitaux

Donald K. Johnson, O.C.

Ancien président de Burns Fry
Ancien vice-président du conseil d'administration, Groupe des services bancaires d'investissement, BMO Nesbitt Burns



L. Jacques Ménard, C.C., O.Q.

Président du conseil d'administration de BMO Nesbitt Burns
Président de BMO Groupe financier, Québec
Chancelier de l'Université Concordia

Intronisés à titre posthume

Pierre Brunet, O.C.

1939-2011
Ancien président et chef de la direction de Lévesque Beaubien et de la Financière Banque Nationale

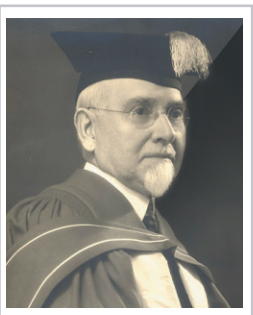


Rodolphe B. Casgrain

1916-2000
Fondateur et ancien président du conseil d'administration de Casgrain & Compagnie Limitée

John A. MacNaughton, C.M.

1945-2013
Ancien président de BMO Nesbitt Burns
Premier président et chef de la direction de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada



Edward Rogers (E.R.) Wood

1866-1941
Cofondateur de Dominion valeurs mobilières
Président fondateur de l'Association canadienne des courtiers en obligations

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières félicite les premiers intronisés au Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières
Représentant les professionnels en placement au Canada



POLITIQUE

SÉNATEUR MIKE DUFFY

Une autre affaire douteuse

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Tandis que les avocats de Patrick Brazeau s'apprêtent à retourner en cour ce matin dans le cadre de son dossier criminel, l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sur les dépenses du sénateur et de certains de ses collègues se poursuit. Des documents déposés en cour hier révèlent que, au cours de son enquête, le corps policier a découvert une nouvelle piste de fraude potentielle par le sénateur Mike Duffy.

MIKE DUFFY : 65 000 \$ EN FAUSSES CONSULTATIONS ?

Dans une déclaration sous serment déposée hier devant un tribunal d'Ottawa, la GRC réclame un accès aux comptes bancaires d'un ami de Mike Duffy, Gerald Donohue. Le sénateur nommé par Stephen Harper aurait utilisé des fonds publics pour lui remettre 65 000 \$ entre 2009 et 2012, en échange de services de consultation. Interrogé par les enquêteurs, M. Donohue « a reconnu qu'il n'a produit aucun travail tangible pour Duffy », peut-on lire dans les documents de cour. « Il a déclaré qu'il avait été payé pour mener des recherches sur l'internet et fournir des conseils de vive voix ». Dans ses déclarations à l'administration du Sénat, M. Duffy avait plutôt évoqué des services de rédaction de discours.



Mike Duffy

PHOTO ARCHIVES PC

LE SÉNATEUR DUFFY EN CINQ DATES

22 décembre 2008
Le journaliste de CTV est nommé par Stephen Harper au Sénat.
9 mai 2013
Un comité du Sénat publie le rapport Deloitte et reconnaît que Mike Duffy a accepté de rembourser 90 000 \$ pour des allocations de dépenses perçues en trop.
16 mai 2013
Mike Duffy quitte le caucus du

Parti conservateur.
19 mai 2013
Le premier ministre Stephen Harper annonce la démission de son chef de cabinet, Nigel Wright. M. Wright admet que c'est lui qui a donné les 90 000 \$ au sénateur Duffy.
29 mai 2013
Un comité sénatorial renvoie l'affaire à la GRC.

L'ÉTAU SE RESSERRE AUTOUR DE PATRICK BRAZEAU

La question de la résidence principale des sénateurs est centrale dans toute cette affaire, puisque si celle-ci est située à plus de 100 km d'Ottawa, il leur est permis de réclamer certaines allocations de dépenses, dont des frais de logement et des indemnités journalières. Dans le cas de M. Brazeau, il a souvent affirmé qu'il habitait à Maniwaki, à la résidence de son père. C'est d'ailleurs ce qu'il a déclaré à la cour, où il comparait pour voies de fait et agression sexuelle. Or, les documents déposés hier dans le cadre de l'enquête de la GRC apportent certaines informations supplémentaires à cet égard : des voisins interrogés par les enquêteurs affirment qu'il résidait bel et bien à Gatineau. Interrogée par les enquêteurs, son ancienne conjointe a même affirmé qu'il leur arrivait de dormir à l'hôtel lorsqu'ils visitaient son père à Maniwaki. Les policiers veulent avoir accès à ses comptes bancaires pour préciser les sommes qu'il a reçues du Sénat.



Patrick Brazeau

PHOTO ARCHIVES PC

LE SÉNATEUR BRAZEAU EN CINQ DATES

Décembre 2008
Nommé par Stephen Harper, Patrick Brazeau devient le plus jeune sénateur de l'histoire du Canada.
Novembre 2012
Le réseau CTV rapporte que le sénateur Brazeau déclare faussement que sa résidence principale est à Maniwaki.
Février 2013
M. Brazeau est arrêté et accusé de voies de fait et d'agression sexuelle dans une autre affaire. Il

est expulsé du caucus conservateur et suspendu avec solde du Sénat.
Mai 2013
Un comité sénatorial ordonne au sénateur de rembourser 50 000 \$ en allocation de dépenses réclamées en trop.
Octobre 2013
Le nom de Patrick Brazeau refait surface lorsqu'il est emmené à l'hôpital dans le cadre d'une intervention policière. Aucune accusation n'est déposée contre lui.

ON LIT DANS VOS
PENSÉES

À la moindre occasion, vous quittez la ville pour vivre au grand air.
C'est en vous regardant vivre que Subaru a conçu sa gamme de véhicules.
Voici la Forester et la Outback 2014. Vous pensez aventure ?
PENSEZ SUBARU !

FORESTER 2014

Location à partir de

289\$*

/mois taxes en sus

24 MOIS

ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)Δ

• Transmission automatique (CVT) - Ville 8,3 / Route 6,3

• Transmission manuelle (6MT) - Ville 9,4 / Route 7,1

Indice d'octane recommandé : 87

Caractéristiques offertes

• Traction intégrale symétrique à prise constante, de série • Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, de série • Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option • Système mains libres Bluetooth® à activation vocale, de série • Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight™, en option

OUTBACK 2014

Location à partir de

349\$*

/mois taxes en sus

48 MOIS

ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)Δ

• Transmission automatique (CVT) - Ville 8,6 / Route 6,5

• Transmission manuelle (6MT) - Ville 9,4 / Route 7,1

Indice d'octane recommandé : 87

À LA LOCATION

0\$

dépôt de sécurité

km alloués 20 000 km/année

km excédentaires 0,10 \$/km

MULTISEGMENTS

DE MOINS DE 90 000\$

LES MEILLEURS ACHATS... LE GUIDE DE L'AUTO 2014

OUTBACK 2014

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+*

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

OUTBACK 2013, FORESTER 2014

SUBARU

Confiance et évolution

Association des concessionnaires Subaru du Québec | pensezsubaru.ca

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND	LACHUTE SUBARU LACHUTE	SUBARU-MONTRÉAL MONTRÉAL	SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU DES SOURCES DORVAL	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	SUBARU GRANBY GRANBY	SUBARU DE LAVAL LAVAL	SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
	SUBARU SAINTE-JULIE SAINTE-JULIE	JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU	SUBARU BROSSARD BROSSARD	

*À la location de la Forester 2.5i 2014 (EJ1-XO), à transmission manuelle, et de la Outback 2014 (ED1-CP), à transmission manuelle, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCQ. Δ Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 6.3/100 km (route) pour la Subaru Forester 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 60 litres et de 6.5/100 km (route) pour la Outback 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 31 octobre 2013.

PHOTO ANDREW VAUGHAN, PC
Le chef des libéraux, Stephen McNeil

Nouvelle-Écosse
Le Parti libéral déloge le NPD

LA PRESSE CANADIENNE

L'expérience néo-démocrate aura été de courte durée en Nouvelle-Écosse. Le NPD a été délogé au terme d'un seul mandat par les libéraux, hier.

Les troupes de Stephen McNeil formeront un gouvernement majoritaire, elles qui n'ont pas été au pouvoir depuis 14 ans. Trente-trois libéraux ont été élus, sept de plus que le nombre nécessaire pour obtenir une majorité à l'Assemblée législative de la province.

Les libéraux ont obtenu 45,1 % des suffrages exprimés, devançant les progressistes-conservateurs à 27 %, les néo-démocrates à 26,7 % et les verts à 0,9 %.

Âgé de 48 ans, M. McNeil, qui a facilement enlevé la circonscription d'Annapolis, a su résister aux publicités néo-démocrates mettant en doute ses capacités d'être le premier ministre de la province. Il avait mené sa campagne en promettant de réduire les dépenses gouvernementales et la taxe de vente harmonisée, de même que l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

La victoire d'hier rappelle celles remportées par les libéraux dans les années 90.

Seulement 5 de 11 ex-ministres néo-démocrates ont été réélus, souvent à l'arraché.

La participation a été faible: à peine un peu plus de 56 % des électeurs inscrits ont exercé leur droit de vote.

Au moment de déclencher les élections, le NPD détenait 31 sièges à l'Assemblée législative, tandis que les libéraux en comptaient 12 et les conservateurs 7.

Nomination contestée à la Cour suprême

Le juge Nadon se récusé temporairement

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — À peine nommé, le nouveau juge de la Cour suprême du Canada, Marc Nadon, suspend temporairement ses activités en raison d'une contestation judiciaire de sa nomination. Cinq mots pour comprendre la situation.

Québec

La Loi sur la Cour suprême prévoit que le plus haut tribunal du pays doit compter trois magistrats qui sont choisis parmi les juges de la Cour supérieure ou d'appel du Québec, ou encore parmi des membres du barreau de la province pendant au mois 10 ans. Or, le juge Nadon siégeait à la Cour d'appel fédérale depuis plusieurs années. En fait, il n'a pas pratiqué comme avocat au Québec depuis les années 90.

Anticonstitutionnel

Rocco Galati, un avocat torontois spécialisé dans les causes de terrorisme, et un groupe qu'il a fondé, Constitutional Rights Centre inc., font valoir que la nomination d'un juge de la Cour d'appel fédérale est contraire à ce que permet la Loi sur la Cour suprême et qu'en vertu de la Constitution, tout changement à la composition de la Cour doit être approuvé par les élus de chaque province.

Temporaire

Le juge Nadon a réagi rapidement, par l'entremise du service des communications de la Cour suprême: « Compte tenu de la contestation de sa nomination devant la Cour fédérale, le juge Marc Nadon a décidé de ne pas participer,

Rocco Galati, un avocat torontois spécialisé dans les causes de terrorisme, et un groupe qu'il a fondé, Constitutional Rights Centre inc., font valoir que la nomination d'un juge de la Cour d'appel fédérale est contraire à ce que permet la Loi sur la Cour suprême.

pour le moment, aux affaires dont est saisie la Cour suprême du Canada. » La Cour a repris ses audiences cette semaine. Le juge Nadon avait prêté serment au cours d'une cérémonie privée lundi. Le requérant Rocco Galati dit espérer que la question se règlera rapidement.

Binnie

Chose rare: un avis juridique de l'ancien juge de la Cour suprême Ian Binnie accompagnait l'avis de nomination du premier ministre Stephen Harper la semaine dernière. Cet avis interprétait l'article 6 comme permettant au gouvernement de puiser au sein de la magistrature de la Cour fédérale pour pourvoir des postes à la Cour suprême.

Khadr

Rocco Galati était l'avocat du frère d'Omar Khadr. Or, l'une des causes qui ont refait surface lors de l'annonce de la nomination de Marc Nadon est son opposition au rapatriement du jeune Canadien alors détenu à la prison américaine de Guantánamo, dans une décision à la Cour d'appel fédérale. M^e Galati a affirmé que sa contestation n'avait aucun lien avec ces autres dossiers. « Ça n'a rien à voir avec M. Nadon en tant que juge. Selon mon expérience, il était un bon juge. C'est une question de respecter la loi et la Constitution », a-t-il dit.



Marc Nadon

PHOTO REUTERS

**CHEVROLET**

JUSQU'À
13 500\$¹
DE RABAIS COMBINÉS SUR PLUSIEURS MODÈLES
(montant indiqué pour le Silverado 1500 2013 à cabine allongée édition Thunder)

LA GRANDE LIQUIDATION

VERSEMENTS RÉDUITS // ARRIVEZ TÔT POUR PLUS DE CHOIX

SONIC LS 2013 BERLINE

ACHETEZ À PARTIR DE
11 749\$²



PLUS 1000\$³ DE RABAIS LOYAUTÉ

MODÈLE LTZ 5 PORTES ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT

CRUZE 2013

RABAIS DE LIQUIDATION
3 000\$¹



PLUS 1000\$³ DE RABAIS LOYAUTÉ

TRAX LS 2013

ACHETEZ À PARTIR DE
18 335\$²



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT

EQUINOX LS 2013

ACHETEZ À PARTIR DE
23 999\$²



+ 500\$⁴ DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

SILVERADO 1500 2013 ÉDITION THUNDER

JUSQU'À
13 500\$¹
DE RABAIS



- JUSQU'À 10 500 \$ DE RABAIS SUR LES PICK-UP POIDS LÉGER À CABINE ALLONGÉE
- 1 550 \$ DE RABAIS SUR LE GROUPE ÉDITION THUNDER
- 1 000 \$ EN PRIME AUX PROPRIÉTAIRES DE PICK-UP
- 450 \$ DE RABAIS DE L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES

FINANCEMENT À L'ACHAT 2,99% JUSQU'À 84 MOIS⁵

**Jusqu'à 1500 \$ de remise additionnelle***

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE
160 000 KM/5 ANS*
SECON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. *Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTER CHEVROLET.CA



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Sonic (1JU69/1SA), Cruze, Trax (1U76/1SA), Equinox (1LF26/1SA) et Silverado 1500. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 \$ pour Sonic, Cruze, Trax et Equinox, et 1 600 \$ pour Silverado) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Ces offres s'adressent aux particuliers du Canada seulement, du 4 septembre 2013 au 31 octobre 2013. Le rabais (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles 2013 neufs et destiné aux particuliers seulement. Le rabais de 3 000 \$ sur Sonic 2013 est applicable au financement à l'achat ou à l'achat au comptant. Le rabais de 3 000 \$ est applicable sur tous les modèles Cruze 2013. Le rabais de 10 500 \$ s'applique au Chevrolet Silverado 1500 2013 C/K poids léger à cabine allongée (et un rabais de 10 000 \$ sur le modèle multiplace). Le crédit de 1 550 \$ offert au concessionnaire par le fabricant s'applique au Silverado 1500 groupe Édition Thunder (PDT/PDJ). Le rabais de 450 \$ offert par l'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec s'applique au Chevrolet Silverado 1500 2013. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. Les propriétaires ou locataires actuels d'un camion GM ou de tout autre camion concurrent recevront un crédit additionnel de 1 000 \$ en vue de l'achat, du financement ou de la location d'un modèle 2013 neuf admissible Chevrolet Silverado LD/HD, Avalanche ou GMC Sierra LD/HD. Offre en vigueur du 4 septembre au 30 septembre 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. Des conditions et des restrictions additionnelles s'appliquent. 2. Prix à l'achat à partir de 11 749 \$ pour Sonic LS berline (incluant 3 000 \$ de rabais), de 18 335 \$ pour Trax LS (incluant 1 500 \$ de rabais) et de 23 999 \$ pour Equinox LS (incluant 3 500 \$ de rabais). 3. Offre en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2013 aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1 000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Tracker ou Saturn Vue recevront 1 000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. 4. Le rabais au financement à l'achat de 500 \$ (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles Equinox 2013 neufs et destiné aux particuliers seulement. Cette offre prend fin le 31 octobre 2013. 5. Financement à l'achat jusqu'à 84 mois à un taux de 2,99 %, sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia[®] ou de RBC Banque Royale[®]. Exemple : basé sur un financement à l'achat de 23 999 \$ pendant 84 mois à un taux de 2,99 %, le paiement aux deux semaines est de 146 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 2 647,37 \$, et l'obligation totale est de 26 646,37 \$. * La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelachat.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

GUIDE
AUBRY
2014

10^E
ÉDITION

GRAND
CONCOURS*

GAGNEZ UN CELLIER
REPLI DES 100 CHOIX
DE JEAN AUBRY!

LES 100 MEILLEURS VINS À MOINS DE 25\$

+ 663 AUTRES BONS CHOIX
TOUTES CATÉGORIES

Les Éditions
Transcontinental

LE GUIDE D'ACHAT PRÉFÉRÉ DEPUIS 10 ANS

NOUVEAUTÉS 2014 :
LES CODES À BARRES DES 100 MEILLEURS VINS
TOP 10 DES VINS D'ALLEMAGNE
TOP 10 DES COCKTAILS
TOP 10 DES VINS QUI ONT TRAVERSÉ LA DÉCENNIE
NOUVEAU GUIDE D'ACCORDS CUISINES-CÉPAGES

EN VENTE PARTOUT
OÙ L'ON VEND DES LIVRES

www.livres.transcontinental.ca

Les Éditions
Transcontinental

* Tous les détails du concours
à l'intérieur du livre.

POLITIQUE

Les libéraux se préparent

Philippe Couillard nomme le chef de leur campagne électorale

DENIS LESSARD

QUÉBEC — C’est le branle-bas de combat au Parti libéral du Québec (PLQ). Pour être prêt à d’éventuelles élections automnales, Philippe Couillard a confié à un de ses lieutenants la responsabilité de la prochaine campagne libérale. Christian Lessard ainsi sera le chef d’orchestre de la campagne du PLQ.

M. Lessard, ancien directeur des communications sous Jean Charest, avait été nommé vice-président à la Société générale de financement. Après un bref passage à Investissement Québec, on l’a retrouvé à Tact Intelligence Conseil, une boîte de communications et de relations gouvernementales de Québec.

Il a été l’un des principaux collaborateurs de M. Couillard lors de la course à la direction du PLQ. Petit-fils de l’organisateur mythique de Maurice Duplessis, Jos D. Bégin,



Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard prépare ses troupes pour une campagne électorale.

Lessard aura son baptême du feu comme organisateur lors de la prochaine campagne. Il avait mordu la poussière

comme candidat conservateur dans la région de Québec lorsque Jean Charest était chef du Parti conservateur.

Par ailleurs, l’ancien vice-président de la Coalition avenir Québec (CAQ), Richard Thibault, travaillera pour le PLQ dans la prochaine campagne, ont confié des sources libérales. Croisé hier, le communicateur bien connu a spontanément lancé que « les vieux chums avaient repris du service » chez les libéraux.

Ancien employé politique à l’époque de Robert Bourassa, M. Thibault faisait surtout allusion à Ronald Poupard, qui sera responsable des communications pour la prochaine campagne libérale. Il avait joué un rôle de premier plan à l’Action démocratique du Québec au moment de la fusion avec le mouvement lancé par François Legault, au début de 2012.

M. Thibault a rappelé hier qu’il a démissionné de la CAQ depuis plus de six mois, et qu’il demeure agent libre pour l’instant.



PHOTO ARCHIVES, PC
L’ex-premier ministre Jean Charest.

Libre-échange avec l’Europe

Charest optimiste

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L’ancien premier ministre du Québec Jean Charest a exprimé sa confiance, hier, concernant le déroulement des négociations en vue d’un accord sur le libre-échange entre le Canada et l’Europe.

L’été dernier, M. Charest avait tiré la sonnette d’alarme en réclamant une intervention plus vigoureuse du premier ministre Stephen Harper dans le dossier, qui traîne en longueur.

Lors d’une entrevue à La Presse Canadienne, hier, M. Charest a déclaré qu’une entente est à portée de main. Sans s’avancer sur un horizon, l’ex-premier ministre, qui est retourné à la pratique du droit, a affirmé que les pourparlers pourraient se conclure d’ici la fin de l’année.

« Les signaux sont bons et on se croise les doigts, a-t-il dit. On se dit qu’on n’est probablement pas très loin d’une entente. »

À la fin de septembre, l’ex-ministre libéral John Manley avait évoqué un possible échec des discussions. M. Manley avait notamment insisté sur les conséquences que cela pourrait avoir sur la crédibilité de l’Union européenne (UE), dans le contexte où des discussions de libre-échange se déroulent parallèlement avec les États-Unis.

« Les signaux sont bons et on se croise les doigts. On se dit qu’on n’est probablement pas très loin d’une entente. »
— Jean Charest

La semaine dernière, la nouvelle ambassadrice de l’UE au Canada, Marie-Anne Coninx, avait exprimé un optimisme prudent qui a trouvé écho chez M. Charest, hier.

« Les échos que j’en ai, tant du côté européen que du côté canadien, sont positifs, a-t-il dit. La consigne pour tout le monde est d’essayer d’éviter de trop spéculer, comme l’ambassadrice l’a dit, parce qu’ils ne veulent pas distraire les négociateurs du règlement qui est à portée de main. »

À l’occasion de son entrée en fonction officielle, M^{me} Coninx avait fait une mise en garde contre les risques de spéculations sur les derniers enjeux encore à négocier par les représentants de M. Harper et du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

Rassuré par Harper

M. Charest, qui a initié les démarches précédant la négociation alors qu’il était premier ministre, a semblé rassuré par la participation plus grande de M. Harper, qui a confirmé en septembre la mobilisation de représentants de son entourage dans les discussions.

« Sur le plan politique, les choses ont été prises en main, a-t-il dit. Ça progresse. Et c’est Barroso qui est clairement devenu le correspondant du côté européen. »

En août dernier, l’ex-premier ministre, défait à l’élection de septembre 2012 s’était inquiété de la concurrence que pourraient constituer les discussions amorcées cet été entre l’UE et les États-Unis, en vue de conclure un accord similaire.

DES MOTS CROISÉS POUR + DE PLAISIR



MOTS CROISÉS, MAINTENANT DANS LA PRESSE+

Nouveau, simple et amusant !
Vous pouvez maintenant compléter votre grille de Mots Croisés tous les jours dans La Presse+.
À vous de jouer !



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Découvrez-en plus à LaPressePlus.ca

ÉTUDE COMPARATIVE DE L'OCDE

Les Canadiens dans la moyenne en lecture, plus faibles en maths

LOUISE LEDUC

Un C, mettons. Quand on les compare aux citoyens d'autres pays de l'OCDE, les Canadiens se situent dans la moyenne en lecture, tandis qu'ils se trouvent en deçà de la moyenne en mathématiques. Quant au Québec, il fait moins bien que la moyenne canadienne en lecture, mais dépasse la moyenne en mathématiques. Faits saillants d'une étude toute fraîche de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Le Canada arrive au 10^e rang des pays étudiés en lecture et au 14^e rang en mathématiques.

De tous les pays, ce sont le Japon et la Finlande qui se classent le mieux. Ils décrochent les deux premières places aussi bien au palmarès des meilleurs lecteurs que des forts en maths. Les Pays-Bas et la Suède figurent parmi les cinq meilleurs sur ces deux tableaux. À l'inverse, la France, l'Italie et l'Espagne figurent en queue de peloton dans les deux domaines.

Fait à noter, si l'on compare les générations, les jeunes de 25 à 34 ans, tant au Canada que dans l'ensemble de l'OCDE, ont mieux réussi les tests de l'OCDE que les cohortes plus âgées. Cela se vérifie aussi bien en mathématiques et en lecture qu'en informatique.

Au-delà de ce simple rang dans le palmarès, ce qui se dégage surtout, d'un point de vue canadien, c'est qu'ici, le fossé se creuse plus qu'ailleurs entre ceux qui sont capables de lire et de comprendre des textes très denses et ceux qui sont aux limites de l'analphabétisme.

Ainsi, 14 % des Canadiens atteignent les plus hauts niveaux de compréhension de textes, comparativement à 12 % pour l'ensemble de l'OCDE. Le problème, c'est qu'à l'inverse, le Canada compte 17 % de citoyens à peu près incapables de comprendre ce qu'ils lisent, soit 2 points de pourcentage au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

Idem pour les mathématiques: si notre proportion de très doués est comparable à celle de l'OCDE, à l'autre bout du spectre, le Canada compte 23 % de personnes qui ne savent à peu près pas calculer, ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE (19 %).

Les jeunes, ça va

Fait à noter, si l'on compare les générations, les jeunes de 25 à 34 ans, tant au Canada que dans l'ensemble

de l'OCDE, ont mieux réussi les tests de l'OCDE que les cohortes plus âgées. Cela se vérifie aussi bien en mathématiques et en lecture qu'en informatique. La différence entre les générations est particulièrement frappante en Corée, où les plus âgés sont décrits dans l'étude comme « peu compétents », « tandis que les plus jeunes sont très compétents ».

Exception à la règle: le Royaume-Uni. Ce pays compte parmi les trois pays les plus performants en lecture chez les 55 à 65 ans, mais il fait partie des trois pays les moins performants lorsqu'on se penche sur les 16 à 24 ans.

Les anglophones du Québec se distinguent dans l'étude de l'OCDE en ce qu'ils forment l'une des rares minorités linguistiques à réussir mieux que les citoyens s'exprimant dans la langue de la majorité. Cela se vérifie à la fois en lecture et en mathématiques.

À l'inverse, les nouvelles sont particulièrement mauvaises pour les Autochtones. Qu'il s'agisse de lecture

ou de mathématiques, ils affichent un score moyen nettement inférieur aux citoyens non autochtones.

L'écart des femmes rétrécit

Enfin, si les femmes canadiennes sont réputées moins douées en mathématiques que leurs concitoyens, l'écart se rétrécit. « Par exemple, dans la cohorte de 16 à 24 ans, les scores moyens en numératie sont de 273 pour les hommes et de 264 pour les femmes, soit une différence de 9 points. Cependant, dans le groupe d'âge de 55 à 65 ans, la différence est au-delà de deux fois plus grande avec un score moyen de 261 pour les hommes et de 242 pour les femmes », constate Statistique Canada dans une analyse de l'étude de l'OCDE.

Méthodologie

Environ 166 000 adultes âgés de 16 à 65 ans ont été interrogés dans 24 pays, soit 22 pays de l'OCDE et 2 pays dits « partenaires » (Chypre et la Fédération de Russie). La collecte des données s'est déroulée du 1^{er} août 2011 au 31 mars 2012 dans la plupart des pays participants.



De tous les pays, le Japon et la Finlande arrivent en tête. Sur la photo, la ville de Tokyo.

cégep

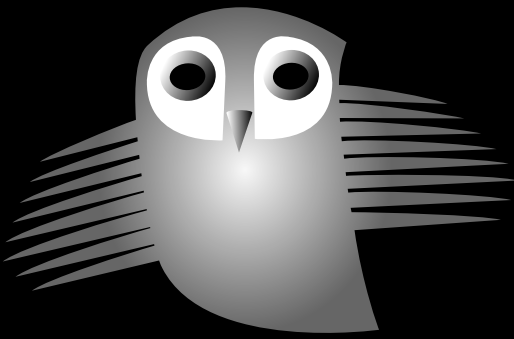
LE 1^{er} NOVEMBRE

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la SESSION D'HIVER dans l'un des cégeps suivants :

- | | |
|-----------------------|--|
| Abitibi-Témiscamingue | Montmorency |
| Ahuntsic | Outaouais |
| André-Laurendeau | Rosemont |
| de Bois-de-Boulogne | Saint-Hyacinthe |
| Champlain-Lennoxville | Saint-Jean-sur-Richelieu |
| Drummondville | Saint-Jérôme |
| Édouard-Montpetit | Saint-Laurent |
| Gérald-Godin | Shawinigan |
| Granby Haute-Yamaska | Sherbrooke |
| Heritage | Sorel-Tracy |
| John Abbott | Trois-Rivières |
| de Lanaudière | Valleyfield |
| - à l'Assomption | Vanier |
| - à Joliette | Vieux Montréal |
| - à Terrebonne | Institut de technologie agroalimentaire |
| Lionel-Groulx | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec |
| Macdonald College | |
| Maisonneuve | |
| Marie-Victorin | |



Demande d'admission par Internet : <http://sram.omnivoxx.ca>



SRAM

service régional d'admission du montréal métropolitain

www.sram.qc.ca

Téléphone : 514.271.2454

Soyez extr vagant

Avec des offres comme celles-ci, le luxe n'a jamais été si abordable.

2013 Jaguar XF traction intégrale

799\$ /MO⁹
1,9% TIA DE LOCATION 36 MOIS
2,699 \$ D'ACOMPTE



2013 Range Rover Evoque

596\$ /MO⁹
2,9% TIA DE LOCATION 36 MOIS
1,999 \$ D'ACOMPTE

Les offres prennent fin le 31 octobre

JAGUAR.CA | LANDROVER.CA



LES MOTEURS DECARIE
8255, Rue Bougainville,
Montreal
Tel: 514 334-9910
www.decarie.com

JAGUAR LAND ROVER LAVAL
3475, boul. Le Carrefour, Laval
Tel: 450 688-1880
www.jaguarlandroverlaval.com

JAGUAR LAND ROVER BROSSARD
9425 boul Taschereau,
Brossard
TEL: 450 659-5572
www.jaguarlandroverbrossard.com

Range Rover Evoque Pure 5 portes 2013 ; le PDSF est. 46 995 \$. Le prix de détail est. 49 459 \$. * Louez de Canadian Dealer Leasing Services Inc. un Range Rover Evoque Pure 5 portes neuf 2013 (en stock) pour 596 \$ par mois basée sur un taux de location annuel de 2,9 % et un bail de 36 mois offert aux particuliers qualifiés, avec acompte de 1 999 \$, et des économies de 3 750 \$. Le comptant conquête ne peut être jumelé aux offres de fidélisation. Le montant total exigible de la location est 23 437,36 \$. Rachat facultatif de 25 253,80 \$. Une franchise de 48 000 km sur 36 mois s'applique. Des frais de 0,20 \$/km plus les taxes s'appliquent au kilométrage excédentaire. Financez l'achat d'un tout nouveau modèle Range Rover Evoque 2013 (en stock) à un taux d'intérêt annuel de 1,9 % offert pendant 60 mois aux particuliers qualifiés par la Banque Scotia SAC. Par exemple, pour un montant de 47 755 \$ financé à un TIA de 1,9 % pendant 60 mois, les mensualités sont de 833,63 \$, le coût du prêt est 2 262,80 \$ et le total à rembourser est 50 017,80 \$. Les versements de location et de financement incluent le transport 1 470 \$, les frais d'administration de 399 \$, l'inspection pré-livraison de 495 \$, et la taxe sur le climatiseur de 100 \$. Toutes les autres taxes sont en sus. Offres d'une durée limitée proposées par les détaillants Jaguar Land Rover participants. Sur approbation de crédit par Canadian Dealer Leasing Services Inc. * Louez une Jaguar XF Ti 2013 neuve (en stock) (63 844 \$ incluant la taxe sur le climatiseur 100 \$, le transport 1 350 \$, l'inspection pré-livraison 495 \$ et les frais d'administration 399 \$.) Taux d'intérêt annuel de 1,9 % sur 36 mois. Versements mensuels de 799 \$ avec acompte de 2 699 \$. Montant total exigible pour la location de 31 463\$ déduction faite des économies de 4 000 \$ et du crédit du détaillant de 25 \$. Rachat facultatif de 30 845,50 \$. Franchise de kilométrage de 48 000 km ; des frais de 0,25 \$/km plus les taxes s'appliquent au kilométrage excédentaire. Offre non monnayable et ne peut être combinée à aucune autre offre de fidélisation. Les taxes et frais d'immatriculation sont exigibles à la signature. Une commande spéciale pourrait être requise. Rendez visite à votre détaillant Jaguar Land Rover, Jaguar.ca ou Landrover.ca pour obtenir tous les détails. ©2013 Jaguar Land Rover Canada ULC. Toutes les offres se terminent le 31 octobre 2013. L'offre peut être retirée en tout temps sans préavis. Le véhicule peut différer de celui qui est illustré. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Les quantités sont limitées et une commande à l'usine pourrait être requise. Offres valides auprès des détaillants participants seulement. Rendez visite à votre détaillant Land Rover pour obtenir tous les détails. ©2013 Jaguar Land Rover Canada ULC.

ACTUALITÉS

CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une transparence accrue demandée

NICOLAS BÉRUBÉ

Après avoir provoqué la colère du Brésil, qui accuse le Canada d’avoir espionné un ministère névralgique, le gouvernement canadien a l’obligation de rétablir le lien de confiance avec la population et d’assurer une plus grande transparence de l’organisme chargé de surveiller les communications électroniques à l’étranger, estime l’ex-directeur adjoint du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

« Dans quel contexte le Centre de la sécurité des télécommunications [CSTC] doit-il faire son travail? A-t-on besoin d’un meilleur cadre? Les ressources doivent-elles être dépensées de cette façon? Au Canada, on devrait avoir ce débat », a expliqué en entrevue Ray Boisvert, ex-numéro deux du SCRS, aujourd’hui président de la société de gestion des risques i-secis.

Selon M. Boisvert, le CSTC a produit des succès notables. Or, au fil des ans, son rôle a été redéfini: à la notion de sécurité nationale du Canada s’est greffé le volet de la sécurité économique, ce qui peut produire des « glissements potentiels ».

« Le CSTC a sauvé la vie de soldats canadiens en Afghanistan, aucun doute là-dessus, dit-il. C’est un organisme important, et on pourrait débattre de son rôle, dans une commission à laquelle siègeraient des



Le député libéral Marc Garneau est d’avis qu’une transparence accrue permettrait aux Canadiens de mieux comprendre le rôle du Centre de la sécurité des télécommunications.

députés. Quand ils sont mis au courant des activités, il y a un respect qui se forme avec les élus, et ça peut donner de très bons résultats. »

Travail « nécessaire et vital »

En entrevue avec *La Presse*, le député libéral Marc Garneau, porte-parole en matière d’affaires étrangères, a lui aussi défendu le travail « nécessaire

et vital » du CSTC. Mais il est d’avis qu’une transparence accrue permettrait aux Canadiens de mieux comprendre le rôle du centre, dont les activités sont largement tenues secrètes.

« Actuellement, il y a une personne nommée pour évaluer les activités du CSTC. Au Parti libéral, on compte déposer un projet de loi privé

cet automne pour un plus grand encadrement de l’organisation. On veut être sûr qu’il reste à l’intérieur de son mandat. »

Harper préoccupé

Parallèlement, le premier ministre Stephen Harper s’est dit « très préoccupé » par les accusations d’espionnage lancées lundi par la présidente du Brésil.

Interrogé hier au sommet de l’Asie-Pacifique, M. Harper a dit que son équipe allait se mettre en contact avec les Brésiliens afin de « donner suite » au dossier. Le premier

ministre a aussi rappelé qu’un commissaire était chargé de recenser les activités du CSTC et de voir à ce que l’organisation respecte les lois canadiennes.

Dans une présentation du CSTC qui a filtré dans la presse brésilienne, les agents canadiens disent avoir mis sur pied le projet « Olympia », qui a ciblé le ministère des Mines et de l’Énergie du Brésil. Le service de renseignement canadien aurait obtenu de l’information de localisation sur les communications cellulaires de plusieurs officiels.

La présidente brésilienne Dilma Rousseff a qualifié la situation « d’inadmissible ». Le ministère des Affaires étrangères brésilien a convoqué l’ambassadeur du Canada, Amal Khokhar, pour lui demander des explications et lui faire part de l’indignation du gouvernement.

La pointe de l’iceberg

Lundi, le journaliste du *Guardian* Glenn Greenwald a dit à la CBC que les allégations sur l’espionnage du gouvernement canadien au Brésil n’étaient que la pointe de l’iceberg.

« Il y a beaucoup de documents qui montrent comment le gouvernement canadien espionne des citoyens ordinaires, des gouvernements alliés, a-t-il dit. Il y a aussi une coopération avec le gouvernement américain que bien des citoyens canadiens vont trouver étonnante, voire choquante, car tout cela est fait en secret. »

Glenn Greenwald affirme qu’il possède les documents et travaille à leur analyse en vue de produire de nouveaux reportages.

CHUCK HUGHES
CUISINE

POUR

SES AMIS ET SA FAMILLE

CHUCK HUGHES

LES RECETTES DE
CHUCK'S DAY OFF

les éditions
de la
PRESSE

Offert en librairie ou sur
editionslapresse.ca
Aussi en format PDF et E-pub

SOLDE
DE FERMETURE

JAYMAR VIA MIDI SHERMAG DINE-ART IDEAL ST-PAULIN

L'heure de la retraite a sonné, après plus de 65 ans d'existence, Meubles poplaw ferme ses portes. Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et votre amitié tout au long de ces années.

Venez profitez de notre SOLDE DE FERMETURE.

35% à 60%
de rabais

Tous les démonstrateurs, accessoires, lampes et cadres doivent être vendus.

21 jours seulement

visitez notre site web www.poplaw.net

VO

meubles
Poplaw
DEPUIS 1948

6320 rue Saint-Hubert, Montréal 514 271-4787 info@poplaw.net

LOTO
QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2013-10-08

Lotto-6/49

6 5 2 6 3 6 2 1

Powerball

5 8 8 V A

banco

10 16 17 19 24 29 35 36 37 42
43 45 49 50 51 52 53 59 63 69

Astro

Jour - Mois - Année - Signe
08 AVRIL 48 BÉLIER

Quintissime

3 429
4 9377

Triplex

11 12
15 20 39

Extra

5175388

Sprinto

03
12
32
41
47

LE TOUT NOUVEAU
LOTTO
649

Ce soir, 31 MILLIONS
+ 1 MILLION garanti

(approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LE TOUR DU GLOBE

Arabie La prison et le fouet pour un prédicateur

Fayhan Al-Ghamdi, un prédicateur saoudien, a été condamné à 8 ans de prison et à 800 coups de fouet pour le viol et le meurtre de sa fille de 5 ans. Le tribunal de première instance l'a également

condamné à verser à son ex-femme, mère de la fillette, une compensation financière de 1 million de rials (près de 260 000 \$), dite le « prix du sang ».

— Agence France-Presse

Argentine Opération réussie pour la présidente

La présidente argentine Cristina Kirchner a été opérée hier avec succès pour enlever un hématome qui s'était formé près du cerveau, après une chute survenue le 12 août dernier, une intervention

chirurgicale sans complications mais qui devrait provisoirement l'empêcher de diriger son pays. « La présidente est dans sa chambre. Elle a très bon moral », a déclaré un porte-parole.

— Agence France-Presse



PHOTO AFP

Birmanie Libération de détenus de conscience

Alors que le gouvernement de Birmanie a promis de libérer tous les détenus de conscience d'ici à la fin de l'année – entre 140 et 200 seraient encore derrière les barreaux –, une cinquantaine de prisonniers politiques devaient être relâchés hier. Depuis la dissolution de la junte en mars 2011, le régime a libéré des centaines d'opposants, mais a également été accusé par les défenseurs des droits de l'homme d'utiliser ces amnisties au compte-gouttes pour gagner les faveurs des capitales étrangères au moment d'échéances diplomatiques importantes. D'ailleurs, l'annonce de ces nouvelles libérations intervient au moment où le président Thein Sein a quitté hier la Birmanie pour assister au Brunei à un sommet de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est.

— AFP



PHOTO AFP

Méditerranée Sécuriser et sauver les migrants en mer

La commissaire européenne Cecilia Malmström a proposé la tenue d'une vaste opération de « sécurité et de sauvetage » de migrants en Méditerranée, répondant ainsi à l'émotion causée par la tragédie de Lampedusa, où plus de 200 migrants ont péri dans le naufrage de leur embarcation, jeudi dernier. « J'ai proposé aux États membres d'organiser une grande opération, allant de Chypre à l'Espagne », sans que cela ne remette en cause leur politique en matière d'asile, a-t-elle dit. Par ailleurs, les plongeurs italiens ont poursuivi hier leur travail de récupération des corps, tandis que deux navires sauvaient dans les eaux siciliennes plus de 400 nouveaux immigrés clandestins qui se disent pour la plupart syriens.

— AFP

RONFLEMENT
CENTRE DU RONFLEMENT DE MONTRÉAL
514.327.5060
TRAITEMENT AU LASER
PAR DES OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTES
WWW.RONFLEMENT.QC.CA

UNE NOUVEAUTÉ DE MITSUBISHI

LA MIRAGE 2014

MIRAGE ES
À PARTIR DE
13 993 \$^A

4,4 L/100 KM
CONDUITE SUR AUTOROUTE

OBTENEZ-EN PLUS POUR MOINS!

- ✓ 4,4 L/100 KM SUR LA ROUTE^{*}
- ✓ UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ À 7 COUSSINS GONFLABLES DE SÉRIE
- ✓ GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 10 ANS OU 160 000 KM^{**}

Modèle Mirage SE illustré[†]

OBTENEZ UNE TROUSSE DE PNEUS D'HIVER YOKOHAMA SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES À L'ACHAT DE CERTAINS VÉHICULES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

UNE VALEUR POUVANT ATTEINDRE 1 000 \$^A

LANCER LIMITED EDITION 2014

21 743 \$^A
PRIX DE VENTE

PAIEMENT HEBDOMADAIRE DE 128 \$^A
AVEC

1,9 %
DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT

84
MOIS^A

CARACTÉRISTIQUES DE LA LANCER LIMITED EDITION

- ✓ JANTES EN ALLIAGE À 5 RAYONS
- ✓ TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE
- ✓ AILERON ARRIÈRE
- ✓ PHARES ANTIBROUILLARD

2013 IIHS TOP SAFETY PICK

Institut des assurances pour la sécurité routière
Ne concerne pas les modèles de la Lancer Evolution ou Lancer Ralliart

RVR SE 2WD 2014

24 143 \$^A
PRIX DE VENTE

OU LOUEZ-LE POUR 328 \$^A
PAR MOIS À

1,9 %
PENDANT

48
MOIS

AVEC UN ACOMPTÉ DE 2,200 \$^A

AWC
Contrôle Intégral

Disponible sur les modèles RVR SE AWC et GT[†]

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

Institut des assurances pour la sécurité routière

LA TOUTE NOUVELLE OUTLANDER ES FWD 2014

TECHNOLOGIQUEMENT AVANCÉE

OUTLANDER ES FWD À PARTIR DE 27 843 \$^A

OU LOUEZ-LE POUR 349 \$^A
PAR MOIS À

1,9 %
PENDANT

48
MOIS

AVEC UN ACOMPTÉ DE 2,250 \$^A

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE DE LA GT S-AWC

- ✓ ATTÉNUATION DE COLLISION AVANT
- ✓ AVERTISSEUR DE SORTIE DE VOIE
- ✓ RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF
- ✓ SUPER CONTRÔLE INTÉGRAL

S-AWC
Super Contrôle Intégral

Disponible sur le modèle Outlander GT[†]

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

Institut des assurances pour la sécurité routière

10 ANS OU 160 000 KM ^{**} SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR	ACTION MITSUBISHI SAINT-HUBERT 450.443.7330	BOISVERT MITSUBISHI BLAINVILLE 450.419.4929	BOUCHERVILLE MITSUBISHI BOUCHERVILLE 450.449.3344	BROSSARD MITSUBISHI BROSSARD 450.659.2425
	GABRIEL MITSUBISHI DOLLARD-DES-ORMEAUX 514.695.7777	JOHN SCOTTI MITSUBISHI SAINT-LÉONARD 514.725.5777	LAVAL MITSUBISHI LAVAL 450.629.6262	PRESTIGE MITSUBISHI MONTREAL (NDG) 514.483.7777
	REPENTIGNY MITSUBISHI REPENTIGNY 450.585.3332	ST-EUSTACHE MITSUBISHI ST-EUSTACHE 1.855.291.4342	TERREBONNE MITSUBISHI TERREBONNE 450.961.0000	

A TOUS LES PRIX INCLUENT LES FRAIS DE TRANSPORT, LES FRAIS DE PRÉPARATION, LA TAXE SUR LA CLIMATISATION, DROITS SUR LES PNEUS NEUFS ET LA TAXE DE MANUTENTION ENVIRONNEMENTALE. TAXES, ASSURANCE ET FRAIS DE PERMIS EN SUS. LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT VENDRE À PRIX MOINDRE.

L'offre(s) est applicable aux modèles neufs 2013 et 2014 achetés ou loués chez les concessionnaires participants par des clients au détail admissibles qui achètent ou louent un véhicule neuf d'ici le 31 octobre 2013. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Certaines restrictions s'appliquent. Les offres sont sujettes à changement sans avis préalable. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. Tous les prix/toutes les obligations totales/tous les coûts d'emprunt incluent les frais de transport, la taxe sur la climatisation (le cas échéant), droits sur les pneus neufs et la taxe de manutention environnementale. Taxes, assurance et frais de permis en sus. 1 Le modèle Mirage SE 2014/RVR AWC GT 2014/Outlander GT S-AWC 2014 illustré a un PDSF de 15 398 \$/28 498 \$/35 998 \$ et un prix de vente de 16 993 \$/30 343 \$/37 843 \$. Le modèle Mirage SE illustré comprend des accessoires en option, non inclus dans le prix. 2 Les cotations de consommation sur route et en ville pour les sous-compactes non hybrides sont basées sur les exigences des essais de Ressources naturelles Canada : consommation pour la Mirage de 4,4 L/100 km sur route et de 5,3 L/100 km en ville pour les modèles équipés de la transmission CVT. 3 Offre de financement à l'achat de 1,9 % proposée par la Banque Scotia pendant 84 mois sur la Lancer Limited Edition 2014 (les termes varient selon le modèle, demandez tous les détails à votre concessionnaire). Exemple de financement : Lancer Limited Edition 2014 acheté à 21 743 \$ au taux de 1,9 % pour 84 mois : 182 paiements toutes les deux semaines de 128 \$ pour une obligation totale de 23 229 \$ et un coût d'emprunt de 1 486 \$. 4 Le système de super contrôle intégral de série sur les modèles RVR SE AWC et GT. 5 Le système de super contrôle intégral de série sur les modèles Outlander GT. 6 Recevez un ensemble de pneus d'hiver Yokohama gratuitement à l'achat de tout modèle neuf/jamais utilisé Lancer 2013 ou 2014 (excluant les Lancer Ralliart et Lancer Evolution), RVR ou Outlander du 1er octobre au 31 octobre 2013. La trousse de pneus d'hiver comprend quatre jantes en acier, quatre pneus d'hiver et l'installation. Valeur de 1 000 \$ basée sur le coût au détail de l'ensemble de roues et pneus installé. Les offres sont valides en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. 7 Offres de location à durée limitée offerte jusqu'au 31 octobre 2013 sur approbation du crédit par l'entremise de CILSI, sur la base d'un modèle Outlander ES FWD 2014/RVR SE 2WD 2014 neuf. 8 Taxe sur la climatisation de 100 \$ et frais administratifs de 350 \$. Acompte, RDPRM de 76,45 \$ et première mensualité payable au moment de l'entrée en vigueur de la location. L'obligation totale de location est de 15 655 \$/15 047 \$. Les taxes, les frais d'immatriculation, les assurances et l'enregistrement et les autres frais applicables sont en sus. Allocation de 24 000 km; des frais de 0,10 \$/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Le concessionnaire peut louer pour moins. Cette offre est sujette à des changements sans avis préalable. Veuillez consulter votre concessionnaire participant ou visiter mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails. 9 Selon la première éventualité. Entretien routinier non inclus. Rendez visite à votre concessionnaire ou visitez mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails, les conditions de la garantie et les restrictions. Les clients ne sont pas tous admissibles.

Une première femme à la tête de la Fed

Barack Obama annoncera aujourd’hui la nomination de Janet Yellen

AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Le président des États-Unis Barack Obama nommera aujourd’hui Janet Yellen à la tête de la Banque centrale américaine (Fed), première femme à occuper ce poste, a indiqué hier un responsable de la Maison-Blanche.

M^{me} Yellen, âgée de 67 ans et vice-présidente de la Fed depuis 2010, était la favorite de la course après le renoncement de Larry Summers, actuel numéro deux de la Banque et ancien principal conseiller économique de M. Obama.

Sous la vigueur des critiques et de l’opposition d’élus démocrates – alors que le Congrès doit avaliser le choix du président pour la tête de la Fed –, M. Summers avait jeté l’éponge le 15 septembre, estimant que le processus de confirmation serait trop « acrimonieux ».

M. Obama avait affirmé que M. Summers, tout autant que M^{me} Yellen, était « hautement qualifié » pour succéder à M. Bernanke.

Une « colombe » de l’économie

Janet Yellen, qui a passé le tiers de sa carrière à la Fed, est une économiste respectée, proche de l’élite économique progressiste.

Considérée comme une démocrate, M^{me} Yellen a passé plus de 12 ans au cœur de la politique monétaire américaine. Elle est plutôt vue au sein du Comité de politique monétaire (FOMC) comme une « colombe », davantage



Janet Yellen, qui a passé un tiers de sa carrière à la Fed, est une économiste respectée, proche de l’élite économique progressiste.

PHOTO GARY CAMERON, ARCHIVES REUTERS

préoccupée par la question du chômage que par l’inflation.

Cette passionnée d’économie, qui a épousé un économiste et dont le fils a aussi embrassé la profession, a méthodiquement grimpé les échelons de la Fed.

Après cinq ans de professorat à l’Université de Harvard, elle est entrée à la Réserve fédérale par la petite porte en 1977, au sein des effectifs de chercheurs économistes qui fournissent analyses et statistiques au directoire de

la Banque centrale. Elle y restera deux ans. C’est là qu’elle rencontre son mari, George Akerlof, futur Prix Nobel d’économie.

Cette titulaire d’un doctorat d’économie a eu pour mentor à l’université de Yale, en 1971, James Tobin, Prix Nobel d’économie en 1981 et connu pour son idée de taxe sur les transactions internationales.

En 1980, M^{me} Yellen retourne dans l’enseignement à l’Université de Californie à Berkeley, jusqu’à ce que

le président démocrate Bill Clinton la choisisse pour être un des gouverneurs de la Fed en 1994. Au sein du FOMC, elle votera parfois contre les décisions du tout-puissant président de la Fed, Alan Greenspan.

Le président a toujours défendu sa volonté de nommer des femmes à de hauts postes administratifs, comme il l’a déjà fait à la Cour suprême en nommant Sonia Sotomayor en 2009 et Elena Kagan en 2010.

L’impasse persiste à la Maison-Blanche

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Le président américain Barack Obama a déclaré avoir assuré le leader républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, qu’il était prêt à négocier avec les républicains sur leurs priorités, mais pas sous la menace du « chaos économique ».

Les deux hommes ont soufflé le chaud et le froid hier, laissant transparaître un certain assouplissement dans leur discours sans toutefois parvenir à une entente quelconque au huitième jour de la fermeture partielle des institutions publiques du gouvernement fédéral.

Les marchés boursiers s’en sont ressentis, alors que la moyenne Dow Jones des valeurs industrielles reculait hier de 159 points. Le Fonds monétaire international y est également allé d’un avertissement, soutenant que l’économie américaine serait replongée dans la récession et que les marchés mondiaux s’effondreraient si le pays était confronté à un défaut de paiement.

Un plan accueilli tièdement

Au Congrès, un plan soumis par les sénateurs démocrates pour relever le plafond de la dette à 1 billion US – et ainsi éviter le défaut de paiement – n’a semblé susciter que peu de soutien du côté républicain.

Par ailleurs, la suggestion des républicains de la Chambre des représentants de créer un groupe de travail de 20 élus pour examiner le dossier a incité la Maison-Blanche à imposer son veto. Les démocrates insistent pour que le Parti républicain consente à rouvrir le gouvernement avant d’entreprendre des négociations sur le déficit ou sur la réforme sur la santé du président.

PIERRE
LAPOINTE

ÉMILIE
LAGUERRE

“C’EST HYPER
BEAU,
C’EST HYPER
VIVANT”

— Pierre Lapointe

Notre lectrice, Émilie Laguerre, initie Pierre Lapointe à l’expérience conviviale et au contenu enrichi de La Presse+. Mission accomplie : il est complètement séduit.

Voyez des extraits inédits de leur conversation à LaPressePlus.ca

LA
PRESSE

+

Disponible dans
l’App Store

App Store est une marque de service d’Apple Inc.

Anina Ciuciu, tzigane et française

De la rue à la Sorbonne

AGNÈS GRUDA

PARIS — Quand elle passe devant une femme qui tend la main dans une rue de Paris, Anina Ciuciu revoit des scènes de sa propre enfance. Des moments de honte absolue, que la jeune Rom évoque avec pudeur dans *Je suis Tzigane et je le reste*, son récit autobiographique paru au printemps.

Elle y raconte les quartiers insalubres de Craiova, en Roumanie, où elle est née. La décharge puante où elle a atterri avec sa famille, en Italie.

Puis l'arrivée décevante en France, que ses parents voyaient comme le pays des mandarines et des droits de l'homme. Et ces humiliantes séances où elle «faisait la manche», aux côtés de sa mère, quand il n'y avait plus aucune autre solution pour survivre.

Sa mère ne se servait alors pas d'elle comme d'un appât, tient à souligner Anina. Simplet, elle ne voulait pas laisser la gamine seule à la maison. «C'était la meilleure mère au monde.»

Douloureux passé

Aujourd'hui âgée de 23 ans, la jeune femme a rassemblé tout son courage pour mettre en mots ce passé pas si lointain, dans ce témoignage écrit en collaboration avec le journaliste Frédéric Veille.

«En Roumanie, nous étions des sous-hommes. En Italie, nous étions de la vermine», y résume-t-elle de façon lapidaire.

Mais son histoire, c'est aussi celle d'un spectaculaire revanche sur le destin, qui était sur le point de renvoyer les Ciuciu vers leur point de départ, la Roumanie. Quand une femme



PHOTO LIONEL CHARRIER, M.Y.O.P.

Anina Ciuciu est la première Rom admise à la Sorbonne. Sans le chercher, elle est ainsi devenue un modèle pour tous les Roms d'Europe.

s'est penchée sur deux mendiants d'une ville de province française et qu'elle a entrepris de les aider.

Une fois leur permis de séjour reçu, la vie des Ciuciu s'est nor-

maîtrise en droit à la Sorbonne – devenant la première Rom admise dans cette institution.

Mais elle ne se contente pas d'étudier pour devenir avocate. Depuis la parution

de croire qu'il existe, en France, une «question» rom. Le problème en est un de pauvreté et de manque de logements qui touche tous les exclus, plaide Anina.

« En France, on tolère des propos sur les Roms qu'on ne tolérerait à l'endroit de personne d'autre. Si on continue à les montrer du doigt, qui donc voudra les embaucher? » — Anina Ciuciu

malisée. Les parents ont trouvé des emplois modestes – femme de chambre, jardinier – , leurs filles ont pu aller à l'école.

Anina y a décroché un baccalauréat avec mention, et poursuit sa deuxième année de

de son livre, elle est devenue un modèle et une voix pour les Roms européens. Chaque fois qu'elle en a l'occasion, elle prend la parole contre les stéréotypes et les préjugés.

L'un de ces préjugés, c'est

L'autre préjugé, c'est de penser, comme l'a dit le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, que les Roms ne veulent pas s'intégrer, pour des raisons culturelles. «Mais personne ne choisit de vivre dans des conditions

inhumaines», dit Anina. Avant d'ajouter: «Les Roms, on leur refuse le droit de s'intégrer.»

En partie pour des raisons matérielles, parce qu'ils sont encore sous le coup de restrictions qui leur barrent l'accès à l'emploi en France. Même lorsque ces barrières seront levées, en janvier, il restera l'autre barrière: celle du racisme.

«En France, on tolère des propos sur les Roms qu'on ne tolérerait à l'endroit de personne d'autre. Si on continue à les montrer du doigt, qui donc voudra les embaucher?»

Elle admet qu'il existe, chez les Roms, des problèmes de criminalité. Mais pas plus qu'ailleurs. Le problème, c'est quand on ne voit que ça.

Abolir les préjugés

Même si son apparence physique ne la désigne pas automatiquement comme Rom, Anina Ciuciu a bien connu le goût amer du rejet. Les enseignants qui présument que vous n'êtes pas douée; les enfants qui se détournent de vous; votre mère qui a honte parce qu'elle a été vue dans ses vêtements traditionnels.

Anina, elle, revendique pleinement son héritage, mais ne voit pas en quoi il devrait l'empêcher de jouer pleinement son rôle dans la société.

La jeune femme ne veut pas consacrer sa vie uniquement à la cause des Roms. Mais elle aimerait contribuer à abolir les préjugés qui marginalisent les siens. Et elle voudrait qu'ils n'aient plus à compter sur des miracles pour s'en sortir.

C'est une affaire d'une ou deux générations, dit-elle dans un français impeccable. Avant de prendre une dernière gorgée de cappuccino et de repartir vers son prochain cours.

LA VIE D'ANINA CIUCIU

› JANVIER 1990

Naissance à Craiova, en Roumanie, dans une cabane sans eau courante.

› JUILLET 1997

La famille quitte la Roumanie, où les Roms souffrent de discrimination. Elle atterrit dans le camp rom de Casilino, en Italie. «Entre les cadavres de voitures abandonnées, les tas de palettes, les détritus, erraient des poules, des coqs, des chiens, des rats, des enfants.»

› DÉCEMBRE 1997

Arrivée en France où la famille reçoit des services sociaux jusqu'à ce que sa demande de résidence soit rejetée. Les Ciuciu se retrouvent à Bourg-en-Bresse, où ils vivent dans une camionnette et doivent recourir à la mendicité pour survivre.

› AVRIL 1999

Rencontre avec la famille La Fontaine, qui vient en aide à la famille d'Anina.

› 2013

Anina obtient sa citoyenneté française. Si elle est reçue avocate, elle pourra pratiquer son métier en France.

Nouvelle émission Obligation à taux croissant d'une société bancaire cote de crédit AA



RR
GESTION DE CAPITAUX ROTHENBERG

Westmount (514) 934-0586 Pointe-Claire (514) 697-0035 Rive-Sud (450) 321-0001
Membre Fonds canadien de protection des épargnants
www.rothenberg.ca



L'ÉVÉNEMENT PERFORMANCE ACURA

VOICI LA TL A-SPEC ÉDITION LIMITÉE.



DISPONIBLE AVEC
SH-AWD*

PRIX DE VENTE
43585\$



BECQUET COUVERCLE DE COFFRE



ROUES EN ALLIAGE DE 18 POUCES



ENSEMBLE AÉRO



SURPIQÛRE CONTRASTANTE À L'INTÉRIEUR



DÉMARRAGE À BOUTON POUSSOIR

2014
TL **A-SPEC**

198\$*
VERSEMENT AUX 2 SEM.
ACOMPTÉ DE 3 800\$

1,9%
TAUX DE LOCATION
SUR 48 MOIS

RABAIS ÉQUIVALENT À
3500\$**
EN ACCESSOIRES INCLUS



ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey, Laval 450 682-4050	ACURA GABRIEL 4636, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux 514 696-7777	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville 450 435-4455	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard 450 659-1616	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O., Montréal 514 340-1344	ACURA MÉTROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard 514 362-2872	ACURA SAINTE-JULIE 1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie 450 922-1222
---	--	---	--	--	---	---

* Offre d'une durée limitée du 1er au 31 octobre 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura TL A-Spec 2014 (JA8F3E) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Taux de location de 1,9 % sur 48 mois. Exemple de location pour une période de 48 mois équivalent à 104 paiements de 198 \$ aux deux semaines, moyennant un acompte initial de 3 800 \$. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 75 \$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'exédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 \$/km. Les offres se terminent le 31 octobre 2013 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada. ** La valeur des accessoires est de 1500 \$, soit un rabais de 3 500 \$ sur le prix habituel. Prix de vente de 43 585 \$/47 585 \$ pour un modèle neuf Acura TL A-Spec 2014 (JA8F3E) / Acura TL A-Spec SH-AWD 2014 (JA9F3E), incluant les frais de transport et d'inspection prélocation et la taxe sur le climatiseur. L'immatriculation, permis, assurances, taxe sur les pneus de 15 \$ et taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à plus bas prix. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. ©2013 Acura, une division de Honda Canada.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Les vies de Malala



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

L’adolescente est connue de tous par son prénom, Malala. Il y a exactement un an, alors qu’elle revenait à la maison dans un autobus scolaire de fortune, elle était ciblée et atteinte d’une balle à la tête. Pourquoi? On la jugeait coupable du crime de fréquenter l’école et surtout d’inciter les autres adolescentes à faire de même.

C’est à la jeune Pakistanaise que doit aller le prix Nobel de la paix.

Dans deux jours, il est possible que Malala Yousafzai reçoive le prix Nobel de la paix. Car, contre toute attente, elle a survécu. Elle a rédigé son autobiographie, qui débarque en librairie cette semaine. Et le 12 juillet dernier, le jour même de son 16^e anniversaire de naissance, elle était suffisamment forte pour prendre la parole au siège de l’ONU, à New York. Elle y expliquait à un parterre ému et admiratif: «Je veux que les fils et les filles des talibans et de tous les terroristes et extrémistes reçoivent de l’éducation. Je ne déteste même pas le taliban qui m’a tiré dessus...» Or, cet homme-là, Atta Ullah Khan, est instruit: il étudiait la chimie à la maîtrise. Et l’inspirateur de l’attaque serait Maulana Fazlullah, un mollah – ce qui signifie: érudit... Il n’en reste pas moins que l’islamisme est essentiellement fondé sur la promotion de l’ignorance. Au Nigeria, sa milice

porte le nom le plus explicite qui soit, Boko (livre) Haram (interdit). En Afghanistan, les talibans brûlent les écoles. Nous savons tout cela, bien sûr. Et Malala Yousafzai le sait mieux que quiconque. Son enfance et le début de son adolescence, dans la vallée de Swat, ont en effet été vécus en parallèle avec la descente dans l’enfer islamiste de cette région conservatrice, mais relativement instruite. Le pire est venu vers 2008 avec les émissions de radio du mollah Fazlullah, justement, et avec la violence des talibans, qui ont tenté d’imposer la charia et la fermeture des écoles. L’adolescente a riposté en signant un blogue pour la BBC (en ourdou) et en plaçant notamment à la télé pour la résistance du réseau scolaire. On craignait pour son père, lui-même fondateur d’un établissement d’enseignement, mais personne ne pouvait croire que les talibans s’en prendraient à elle. Erreur.

Malala est très jeune pour faire l’objet d’une consécration aussi lourde à porter que le prix Nobel de la paix. Mais elle a déjà vécu dix vies, peut-on dire, et assumé des responsabilités et des risques que peu d’adultes connaîtront au cours de leur existence. D’autre part, des 259 candidats y compris la poignée de favoris dans cette course (dont Bradley Manning, l’informateur de Wikileaks; ou des militants russes; ou... Vladimir Poutine!), aucun n’est aussi universellement emblématique, aussi impliqué dans un combat réel pour la paix que Malala Yousafzai. Comme pour le Nobel de littérature, l’attribution du prix Nobel de la paix a souvent été un geste politique, dans le plus mauvais sens du terme. Espérons que, cette année, on décidera au mérite.

OPINION

Abolir la taxe scolaire?



PIERRE BEAULNE
L’auteur est économiste.

Avec le recul, on s’aperçoit qu’il ne faut pas prendre au premier degré le discours du gouvernement péquiste sur les finances publiques, surtout quand il est question d’abolir des taxes. Cette fois, pour se débarrasser du marécage du financement scolaire dans lequel il s’enlise, le gouvernement Marois évoque la possibilité d’abolir la taxe scolaire parce qu’elle «crée des iniquités inacceptables». Cela sent l’improvisation la plus com-

1990, pour le relever au niveau où il se trouve présentement, un niveau moitié moins élevé que dans les autres provinces. Peut-on penser sérieusement qu’on pourrait aujourd’hui provincialiser entièrement le financement de l’enseignement primaire et secondaire public en abolissant la taxe scolaire? Il y a quelques années, ni le ministère des Transports ni les municipalités n’ont voulu se charger du transport scolaire. Auraient-ils subitement changé d’avis? Personne ne saurait soutenir que l’impôt foncier constitue un mode de taxation idéal. Celui-ci n’entretient qu’un rapport indirect, parfois inexistant, avec la capacité de payer des contribuables, tandis qu’il avantage les localités fortunées. Ces inconvénients sont habituellement compensés en partie par des formules de péréquation. La formule appliquée au Québec, qui entraîne des subventions de l’ordre de 600 millions à 62 des 69 commissions scolaires, souffre d’imperfections qui se sont accentuées ces dernières années. Au nom du rétablissement de l’équité, le gouvernement a annoncé dans son dernier budget un «recentrage du programme». Méchant «recentrage», en effet. Il retranche 200 millions de subventions aux commissions scolaires pour cette année seulement, les laissant se dépêtrer avec les conséquences, auxquelles s’ajouteront d’autres compressions durant les prochaines années. Cela s’appelle plutôt pelletter les factures dans la cour du voisin. Alors vivement un réexamen de la question par un comité d’experts, comme l’envisage le gouvernement, afin de dégager les pistes de réformes susceptibles d’instaurer la cohérence et l’équité dans le financement du réseau public d’enseignement.

Cela sent l’improvisation la plus complète. Aucune solution de rechange n’est proposée pour remplacer cette source de financement qui procure 1,5 milliard aux commissions scolaires.

plète. Rien de tel n’était envisagé lors du dépôt du budget. Aucune réflexion ne vient étayer un tel projet. Aucune solution de rechange n’est proposée pour remplacer cette source de financement qui procure 1,5 milliard de dollars aux commissions scolaires, soit 15 % de leurs revenus, et dont une bonne partie est supportée par les entreprises. La part du financement des commissions scolaires tirée des impôts locaux a été abaissée de 40 % à 5 % du total dans les années 1970. Les contraintes pesant sur les finances du gouvernement l’ont amené à élargir quelque peu l’ampleur du financement local dans les années



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Une culture macho



SYLVIE BERGERON
L’auteure a écrit l’ouvrage *Le rayonnement du Québec* (éditions La Guaya, 2008).

Étrange sortie unanime des trois anciens premiers ministres Parizeau, Bouchard et Landry. La lecture du sous-texte nous amène à y décoder une menace de la part de ceux pour qui la religion représente encore un immense pouvoir d’attraction. Tous trois ne sont pas là pour protéger les droits des femmes musulmanes au travail, mais bien le droit des hommes à garder leurs privilèges: ils semblent plutôt protéger le port de la kippa. Il serait illusoire de croire que ces sages, dont l’identité a été construite par des jésuites, comprennent l’importance d’intégrer les femmes sans leur voile au point de priver les juifs de leur kippa. L’émancipation des femmes ne passe pas par le voile au travail, mais par le dévoilement de la femme. L’émancipation est d’abord sexuelle, mais pourquoi demander à d’anciens jésuites de saisir cette réalité? Voyons plutôt dans leur sortie de groupe une force de frappe solide se portant à la défense de la chasse gardée des hommes. De tout temps, on a sacrifié les femmes pour éviter qu’elles se croient bienvenues dans le club des boys. Bien que l’homme raffine son discours pour ne pas être accusé de sexisme, la composition des conseils d’administration montre encore à quel point l’homme ne veut pas céder son pouvoir financier. Pour ce faire, il a tout intérêt

à ralentir l’émancipation de la femme. Nos vieux sages obéissent à leur culture bien ancrée de machos. Si le PQ cède à leur voix, il exprimera que les hommes, dans ce jeu subtil de protéger la kippa, imposent au cœur de notre société libre un sérieux recul de la place de la femme et que les hommes en général refusent de céder leur mainmise sur les cordons de la bourse. Voilà le vrai pouvoir d’attraction. C’est toujours l’homme qui gagne à ce jeu. La guerre des symboles fera l’homme gagnant et il aura encore réussi à écarter la femme du pouvoir financier. Les signes ostentatoires ne sont pas innocents. Ils sont en quelque sorte une déclaration de guerre, au cœur de la communauté et entre les communautés disparates. Mais aussi une déclaration

L’ADN québécois est marqué par la recherche de l’égalité homme-femme, en dépit d’un lourd passé religieux ou grâce à lui. Nos couleurs spirituelles, bien que fondamentales pour l’individu, n’ont pas leur place dans l’agora, encore moins dans nos écoles et autres institutions marquantes pour la construction de l’identité collective. Le PQ doit s’affirmer en faveur d’une hiérarchisation des valeurs dont la première est l’humain et non Dieu. Ce serait un premier pas vers une constitution marquant l’émancipation de l’homme et de la femme sur Dieu. Le signe ostentatoire exprime un doute, un manque de force face à ses convictions intérieures, un désir de faire l’étalage de sa vertu et l’idée que l’homme vaut plus que la femme. Le signe ostentatoire reflète l’imma-

Les trois anciens premiers ministres ne sont pas là pour protéger les droits des femmes musulmanes au travail, mais bien le droit des hommes à garder leurs privilèges.

de guerre de l’homme face à la femme. Le pouvoir d’attraction de la vertu religieuse est hypocritement lié au pouvoir de dépenser. D’où l’instinct de l’homme à protéger l’homme, dont l’historique croyance le donne supérieur à la femme. L’unanimité sur la modération devant les signes ostentatoires est parlante: nos trois anciens premiers ministres ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre, parce que ça les arrange, l’importance de libérer notre société de toutes les religions pour libérer la femme.

turité des croyants face à une foi qui tend plutôt à créer la concurrence entre fidèles et à mépriser parfois subtilement ceux qui ne pensent pas comme eux, les impurs. Au contraire de cela, les Québécois constituent globalement un peuple mature qui a décidé de parler de sa lumière en silence. Nous avons parachevé notre processus de laïcisation en tant que société. Il est normal de chercher à recommencer à le faire à un moment où l’immigration remplit le vide que nous avions laissé et que nous voulions garder.

LA PRESSE CA

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

L'important, c'est d'avoir un plan

par André Pratte

LA QUESTION DU JOUR

Approuvez-vous la nouvelle politique économique du gouvernement Marois, qui prévoit des dépenses de 2 milliards pour créer 43 000 emplois d'ici 2017?

Oui , 39 %

Non , 51 %

Je ne sais pas , 10 %

Résultats à 16 h 32, hier > 10 091 répondants

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816 dec@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Parmi les mesures économiques du gouvernement Marois, je ne peux qu'applaudir le programme de crédit d'impôt à la rénovation verte. Les incitatifs à la rénovation sont de puissants outils de relance économique qui ont prouvé leur efficacité. La rénovation est un secteur qui fait appel à un vaste bassin de main-d'œuvre, et un crédit d'impôt provoquera rapidement le démarrage de nouveaux projets d'améliorations résidentielles. En plus, il découragera le travail au noir, car il faut produire une facture pour avoir droit à un remboursement d'impôt.

— René Lavoie

DÉBATS

La force de l'expérience



Quand Denis Coderre a lancé sa campagne à la mairie, il fut accueilli par un concert de jérémiades. Mais il n'a pas de programme! Mais il n'a pas d'équipe! ... Ce à quoi il répondit: une campagne électorale, ça dure très longtemps. Il ne faut pas tout livrer en même temps, si l'on veut maintenir l'intérêt...

Sages propos d'un homme qui connaissait la musique parce qu'il en était à sa neuvième campagne électorale. Et le voici aujourd'hui en tête, et de loin, sans même avoir eu besoin d'afficher des pancartes à son effigie.

Cette notoriété ne tient pas qu'à sa carrière au fédéral et à son agitation de « Kid Kodak ». Elle vient du fait qu'une fois lancé à la conquête de Montréal, le candidat Coderre, sachant qu'en politique il ne faut jamais rien tenir pour acquis, a fait ses devoirs avec le sérieux et la modestie d'un travailleur consciencieux.

Cet été, alors qu'un Marcel Côté trop sûr de lui trouvait le temps de partir en voyage, Denis Coderre était déjà sur le terrain, à sillonner les rues et les terrasses, les autobus et les entrées de métro. L'été, c'est bien pour faire campagne parce que les gens sont dehors...

On ne s'improvise pas politicien, sauf dans les rares cas où le talent naturel supplée à l'expérience.

Alors que, de retour au pays, Marcel Côté avouait non sans un léger dédain qu'il n'avait jamais rien fait d'aussi « superficiel » que de serrer des mains, Denis Coderre s'y activait, lui, avec un plaisir évident, et en s'attardant chaque fois pour un brin de jasette, tant il est vrai que la première qualité d'un politicien, c'est une convivialité naturelle, de l'intérêt pour les gens ordinaires.

Ne sous-estimons pas les politiciens de carrière: l'altruisme fait partie de leurs motivations au même titre que le désir d'être vu et aimé.

On aurait tort, aussi, de sous-évaluer l'importance de l'expérience politique. La politique n'est pas une vocation, c'est un métier qui s'apprend. Lors des rencontres éditoriales auxquelles la Gazette a convié les principaux candidats, Coderre fut le seul à s'y présenter tout seul, sans conseiller pour lui tenir la main. Une bande de journalistes l'attendait dans une salle de conférence? Pas de souci, il avait l'habitude...

Lors du lancement de sa campagne, des voyous masqués ont tout fait pour lui gâcher « sa » journée en le couvrant de huées et en occupant la tribune. Mais voilà, le candidat en avait vu d'autres, il ne s'est pas laissé démonter. Aux yeux du téléspectateur, en tout cas, il projetait, dans cet environnement hostile, l'image d'un homme qui a du caractère et du courage.

S'ensuivit, pendant des semaines, une campagne menée rondement. Un parcours sans faute, sans gaffe, sans dérapage.

« Tout le monde », je veux dire tous les décideurs que compte le Québec — en politique, dans les affaires, dans les conseils d'administration des organismes artistiques —, tout le monde donc est à tu et à toi avec Marcel Côté. C'est d'ailleurs lui qui a recueilli le plus de dons, et par une forte marge. Et puis après? Au ras des pâquerettes, après deux mois de campagne, la brillante recrue que le milieu des affaires avait déléguée pour barrer la voie à un Denis Coderre jugé pas assez distingué se retrouve en troisième place... qui plus est, nez à nez et peut-être bientôt dépassé par une Mélanie Joly que personne ne prenait au sérieux il y a un mois!

La politique active est un métier difficile et exigeant. La morale de cette histoire, c'est qu'on ne s'improvise pas politicien, sauf dans les très rares cas où le talent naturel supplée à l'expérience. Ceux qui en doutent pourront demander à Michael Ignatieff...



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE Denis Coderre a fait ses devoirs avec le sérieux et la modestie d'un travailleur consciencieux.



PHOTO ANDRÉANNE LEMIRE, LE SOLEIL

Les multiples débats de société — langue, souveraineté, crise étudiante, identité — qui déchirent le Québec favorisent-ils son déclin économique?

Cinq histoires pour M^{me} Marois



MICHEL KELLY-GAGNON PDG de l'Institut économique de Montréal, l'auteur s'adresse à la première ministre Pauline Marois.

M^{me} Marois, votre gouvernement a annoncé lundi qu'il comptait dépenser 2 milliards de dollars afin de créer 43 000 emplois d'ici 2017. Permettez-moi de partager avec vous cinq petites histoires qui, je l'espère, élargiront votre perspective quant à ce qu'il faudrait faire (ou ne pas faire) afin de freiner le déclin relatif de l'économie du Québec.

Première histoire. Tous les enfants d'une importante famille d'affaires vivent et travaillent à l'extérieur du Québec, sauf un. Or, la mère de ce dernier me disait l'an passé qu'elle lui a suggéré d'envisager sérieusement de se développer hors du Québec, car « il n'y a pas d'avenir pour lui ici ». Pourtant, je peux vous assurer que cette mère a Montréal « tatoué sur le cœur », plus qu'à peu près n'importe qui que je connais.

Deuxième histoire. Un investisseur que l'on pourrait qualifier de « petit riche », dans le sens où il se qualifie parmi le 1 % des plus riches au Québec, mais de justesse, a investi 18 000 \$ (soit la totalité de ses économies hors REER et hors CELI) dans une petite compagnie minière présente dans le nord-ouest du Québec. Or, l'action végète et a même perdu pas mal de

valeur. Et je sais de sources sûres que des investisseurs anglo-australiens ont été découragés d'investir au Québec et de développer cette compagnie à la suite des actions et déclarations d'un membre de votre cabinet.

Troisième histoire. Un spécialiste de l'investissement avait à Montréal un petit bureau de trois employés (tous des gens à très haut revenu) dont la totalité des clients sont de riches familles du Nord-Est américain. C'est un Anglo-Montréalais issu de la communauté grecque. Comme il me l'avait dit, « je n'ai aucune raison objective d'être au Québec, sauf pour mon atta-

chier à Montréal ». Récemment, il a transféré son bureau en banlieue de New York. Lors de notre dernier lunch, il m'a donné comme principal motif « j'en ai marre de toute cette m... » (mot de 5 lettres). Cette « m... », selon lui, ce sont les interminables débats de société, y compris ceux sur l'indépendance nationale, l'identité et les politiques linguistiques, la crise étudiante et l'incessant discours anticapitaliste.

Quatrième histoire. Une compagnie dans le domaine des services, qui est un leader mondial dans son domaine d'activité et dont 98 % de la

clientèle est à l'extérieur du Canada, a son siège social à Montréal depuis une cinquantaine d'années. Elle compte plusieurs dizaines d'employés hautement spécialisés et très bien payés. Or, depuis l'arrivée de votre gouvernement, la totalité de ses dirigeants sont désormais non-résidents au Québec sur le plan fiscal.

D'ailleurs, le président de cette entreprise m'a confié l'été dernier que « notre présence ici est au fond le fruit d'un accident de l'histoire, car le fondateur de la compagnie était un Montréalais. Mais j'ai de plus en plus de pression de la part de mes gens pour corriger cette anomalie historique et déménager nos pénates hors du Québec ». Le président en question est un chrétien originaire du Moyen-Orient.

Cinquième histoire. Un de mes bons amis tentait de démarrer une entreprise dans un domaine ultra spécialisé. Il avait réussi à dénicher des investisseurs potentiels. Des Américains. Ces derniers ont eu le malheur de venir rendre visite à mon ami pour un dîner d'affaires en pleine crise étudiante l'an dernier. Il m'a raconté comment le bruit des hélicoptères de police, l'escouade anti-émeute, les cris et tout le tralala ont clairement découragé ses investisseurs. L'entreprise en question n'a jamais vu le jour.

Mon message? Essayer d'aider l'économie, c'est bien. Mais commencer par arrêter de lui nuire, c'est encore mieux. Et ça coûte moins cher.

DÉBAT DU JOUR

Deux milliards bien dépensés?

Que pensez-vous de la nouvelle politique économique du gouvernement Marois qui prévoit des mesures qui coûteront 2 milliards de dollars pour la création de 43 000 emplois d'ici 2017?



AU-DELÀ DES ÉLECTIONS KHALID ADNANE Économiste à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

À peine déposée, la politique économique du Québec a été étiquetée par plusieurs comme le dernier morceau de la plateforme électorale du PQ. Il est vrai que le caractère de l'annonce faite lundi était quelque peu électoraliste. Néanmoins, au-delà de ces considérations, la stratégie dévoilée vient, d'abord et avant tout, répondre à un contexte économique relativement difficile. La conjoncture économique au Québec s'est détériorée dans les derniers mois, si bien que les prévisions en termes de croissance économique ont été réajustées à la baisse: cela veut dire moins de création d'emplois et, surtout, moins de recettes fiscales dans les coffres de l'État. Devant pareille situation, comment le gouvernement pouvait-il demeurer passif, surtout que depuis la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, les partis d'opposition l'attaquent régulièrement sur son bilan économique? Qu'on critique la recette choisie, qu'on relativise la portée des mesures envisagées, bref, qu'on remette en question le réalisme de cette stratégie en partie ou dans sa totalité, tout ça relève parfaitement de la légitimité et du bon sens. Mais on ne doit quand même pas critiquer un gouvernement parce qu'il a choisi l'action à la place de l'immobilisme.



LA RÉVÉLATION PIERRE SIMARD Professeur à l'ÉNAP à Québec et fellow senior de l'Institut Fraser

Je ne voudrais pas faire mon rabat-joie, mais s'il suffisait d'essaimer les subventions pour relancer la croissance économique, on le saurait depuis longtemps. Cela fait des dizaines d'années que les gouvernements québécois annoncent des programmes de stimulation économique censés nous rendre riches et prospères. Et puis? Rien! Notre économie traîne toujours de la patte par rapport au reste du Canada et des États-Unis. Aujourd'hui, bien que nous soyons les plus taxés en Amérique du Nord, nous peinons à atteindre l'équilibre budgétaire et nous croulons sous une dette de plus de 250 milliards de dollars. Qu'importe, notre ministre des Finances, Nicolas Marceau, l'a clairement expliqué à la télévision: « Le problème qui se pose, c'est celui des revenus. Ce n'est pas celui des dépenses. » Alors, dépensons! Annonçons des dépenses publiques de 2 milliards de dollars. Étayons notre politique économique d'un lot de promesses floues, mais attrayantes. Oui, voilà le grand secret qui nous a été révélé hier: le Québec est pauvre parce qu'il ne dépense pas. Hum... il faut que j'en parle à mon ignare de banquier, pour qu'il augmente ma marge de crédit.



VIRAGE VERT KAREL MAYRAND Directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki

Plusieurs des éléments mis de l'avant par le gouvernement du Québec dans sa politique économique sont de nature à accélérer le virage vers une économie verte, c'est-à-dire une économie efficiente, concurrentielle, à valeur ajoutée et sobre en carbone. Les mesures concernant l'électrification des transports, l'utilisation des surplus d'électricité pour attirer des industries vertes et créatrices de richesse au Québec, le verdissement du secteur manufacturier et la rénovation verte favorisent un tel virage. Le Québec peut aller encore plus loin dans cette direction si cette vision se concrétise dans les décisions et les politiques publiques qui seront dévoilées au courant des prochaines semaines dans le domaine des transports, de la lutte aux changements climatiques, de l'énergie et du secteur manufacturier. À court terme, le gouvernement devra mettre les bouchées doubles pour faire évoluer les pratiques d'aménagement du territoire et augmenter substantiellement le financement des transports collectifs à l'échelle du Québec, s'il veut atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation de pétrole.

Lisez les opinions de nos autres panélistes dans La Presse+ et à LaPresse.ca

Le virage radical du Parti républicain



FRANCIS LANGLOIS
L'auteur est professeur d'histoire au cégep de Trois-Rivières.

Depuis une semaine, environ 820 000 fonctionnaires fédéraux américains sont en congé forcé. Cette situation s'explique par le refus des républicains à la Chambre des représentants de laisser le fédéral financer la réforme du système de santé du président, l'« Obamacare ».

Ce comportement contredit ce que la majorité des Américains pense, rejette le processus institutionnel ayant permis sa mise en application, rejette la décision de la Cour suprême ainsi que la réélection du président. Vue d'ici, la situation est difficile à expliquer. Comment un parti politique qui n'est pas au pouvoir peut-il bloquer l'appareil gouvernemental d'un pays?

Au sein du Parti républicain, de fortes tensions entre l'establishment et les radicaux font apparaître des fissures dans leur fragile coalition.

Cette énigme s'explique par une transformation radicale des partis aux États-Unis au cours des 30 dernières années et initiée par le Parti républicain à la fin des années 70.

La première phase de la transformation a porté sur le message. Les républicains ont adopté un agenda résolument conservateur, tant en termes de valeurs sociales que de politiques économiques. Afin de briser la coalition démocrate issue du *New Deal*, les républicains ont joué la carte des valeurs traditionnelles en mettant l'accent sur les « *wedge issues* », des questions qui, comme l'avortement, forcent les gens à se positionner pour ou contre.

En parallèle, les républicains et leurs alliés conservateurs utilisent une rhétorique populiste présentant les démocrates en diplômés méprisant la base de la société. Suivant cette rhétorique, ils courtisent les groupes défavorisés à des fins électorales au détriment de la classe moyenne blanche.

Ce discours a créé une coalition politique dont les objectifs sont contradictoires. Les questions morales associent les cols bleus du Midwest et du Sud aux grands intérêts industriels et financiers, alors que ces derniers exportent les emplois des premiers à l'étranger grâce aux politiques des républicains. À cet égard, le discours moral masque les conflits de classes aux États-Unis et permet des alliances contre nature.

Ce discours est accompagné par une centralisation du pouvoir dans le Parti républicain afin d'assurer des résultats législatifs à ceux qui financent le parti. La centralisation est le fait d'une nouvelle génération de « *power brokers* », de gens comme les frères David et Charles Koch qui ont un réseau d'influence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti.

Grâce à leur réseau, ceux-ci contrôlent à la fois la collecte et la distribution des ressources du parti, processus facilité par le chevauchement de la frontière séparant lobbyistes, commentateurs et politiciens. Au sein du parti, ils identifient les causes et concentrent les ressources afin d'imposer leur agenda législatif ou, au minimum, bloquer l'adversaire, ce qui provoque des crises à répétition, notamment sur les questions budgétaires.

L'objectif est de garantir des votes aux lobbyistes et ainsi augmenter la valeur du parti. Puisque les causes ne suivent pas nécessairement les intérêts des électeurs républicains, les *power brokers* garantissent aux élus fidèles le support électoral nécessaire.

Si cette carotte ne suffit pas, le parti punit les récalcitrants de deux façons. Il coupe tout d'abord les ressources ou encore présente un candidat docile et plus à droite aux primaires suivantes, d'où l'expression « *We'll primary you!* ». Ce procédé explique la montée du Tea Party ainsi que l'impossibilité de négocier une sortie de crise, toute collaboration étant vue comme une trahison.

Une organisation qui applique la ligne de parti est la norme au Canada. Aux États-Unis, le système politique fédéral force le compromis et donc tout projet de loi – pensons au budget – peut être bloqué. Cependant, au sein même du Parti républicain, de fortes tensions entre l'establishment et les radicaux font apparaître des fissures dans leur fragile coalition.



Le Polonais Karol Wojtyla a été pape sous le nom de Jean-Paul II, de 1978 jusqu'à son décès, en 2005.

Une canonisation prématurée



JONATHAN GUILBAULT
Diplômé en théologie et en philosophie, l'auteur collabore régulièrement à notre section Débats.

Tout récemment, le pape François a confirmé ce que chacun savait déjà: le redoux printanier verra Jean XXIII et Jean-Paul II entrer côte à côte dans le sanctoral romain. Ce double coup de canon, en réunissant deux pontifes ayant fait vibrer des cordes différentes dans le catholicisme, rassemble bien des croyants dans l'enthousiasme.

Il serait vraiment gâte-sauce de nier que ces canonisations conjointes renferment des motifs de réjouissance. Pourtant, l'événement cache, en ses replis, un risque pour l'Église. Le risque d'auréoler un héritage, celui de Jean-Paul II, avant même que l'exécuteur testamentaire ait achevé l'évaluation des biens.

Assurément, Jean-Paul II fut un grand pontife. Notamment, il a énormément écrit. Il a enseigné pendant une si longue période, en fait, et avec une telle autorité, que pour beaucoup, la théologie de l'Église, c'est la théologie de Jean-Paul II.

Or non seulement son œuvre n'est-elle pas parfaite (comment le serait-elle?), mais encore le Concile Vatican II avait solennellement conclu que la pensée de l'Église ne devait jamais plus être l'affaire d'un seul théologien. Fût-il pape.

Qu'arriva-t-il en réalité? L'extraordinaire vigueur théologique accompagnant

Vatican II s'est asséchée, la voix de bien des penseurs fut étouffée sous le poids de la littérature romaine.

Ainsi, actuellement, des gisements précieux dorment dans l'ombre. Des richesses de pensée que l'Église doit absolument exploiter si elle veut demeurer – certains diront redevenir – une artisan efficace du présent et de l'avenir. Dans cette perspective, ajouter un halo de lumière supplémentaire au « pape soleil » risque plus d'aveugler que de donner à voir.

L'Église pourrait prendre quelques décennies avant d'installer une personnalité aussi complexe que Jean-Paul II sur un nuage jouxtant celui de la Vierge Marie.

Par ailleurs, l'Église n'est pas une démocratie, mais ce n'est pas une monarchie absolue non plus. Aucun parti d'opposition ne participe au gouvernement de l'Église, mais l'autorité ne devrait pas se concentrer en un seul lieu. Pour qui cherche à vivre dans les pas du Christ, plusieurs lieux font autorité diversement: les Écritures, les différents courants de la Tradition, l'exemple des saints, la raison humaine, le Magistère, le « sens de la foi » de l'ensemble des croyants. Et surtout: la conscience individuelle.

Historiquement, pour des raisons qui ont surtout à voir avec l'exercice du

pouvoir, tous les lieux d'autorité sont passés, plus ou moins, entre les mains de Rome. Les Écritures? Le Magistère tranche quant aux interprétations justes ou déviantes. La Tradition? Il en fixe les contours. La conscience individuelle? Celle-ci est souveraine, mais si elle s'oppose à l'enseignement de Rome, elle est erronée et doit être redressée.

Bref, Rome tâtonne encore à la recherche d'une articulation judicieuse des différentes sources d'autorité dans l'Église. La canonisation précoce de Jean-Paul II pourrait la ralentir dans son travail de conversion. Car à l'autorité souvent démesurée que l'on prête au Saint-Père s'ajoutera celle du saint. Dans ce contexte, il sera plus difficile de laisser dans l'assiette les morceaux de son enseignement qui se révéleront, à l'examen, moins nutritifs que d'autres.

Si Médiafilm s'autorise une période de discernement de 15 ans avant d'accrocher sa célèbre cote « chef-d'œuvre » à une œuvre cinématographique, il me semble que l'Église pourrait prendre quelques décennies avant d'installer une personnalité aussi complexe que Jean-Paul II sur un nuage jouxtant celui de la Vierge Marie.

Heureusement, nul risque de sacralisation de l'héritage de Jean-Paul II pour l'instant. Car François y fait barrage: il décentralise l'Église et enseigne que la fidélité ne tient pas au fait d'être en accord avec la hiérarchie. Bref, en rappelant que le Vatican n'est pas Versailles, il constitue l'antidote aux possibles effets secondaires de la canonisation de Jean-Paul II. Mais François n'est pas éternel. Et son autorité n'est pas... absolue!

Une discrimination intolérable

LOUIS BALTHAZAR, JULIE GIRARD, MARIE-JEANNE KERGOAT, GEORGES LALANDE, SUZANNE PHILIPS-NOOTENS

Membres du Comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV), les auteurs s'adressent à la ministre déléguée aux Services sociaux, Véronique Hivon.

L'euthanasie et l'aide médicale à mourir ont le même objectif: offrir au malade une mort douce et sans souffrance, atteint par le même moyen, une injection qui agit en quelques minutes. Pour éviter que le geste relève du Code criminel, le Québec le qualifie de soin de santé, ce soin ultime se situant, pour reprendre l'expression du Collège des médecins, « dans un *continuum* de soins appropriés ».

L'accès aux soins de santé est chez nous un droit garanti par la loi à tous les citoyens, en toute égalité et selon leurs besoins propres. Ainsi en est-il de tous les moyens de lutte contre la souffrance, du droit aux soins de fin de vie, du droit à la mort dans la dignité.

En vertu des dispositions spécifiques du projet de loi 52, une personne atteinte d'une maladie grave et incurable, d'un déclin avancé et irréversible de ses capacités, éprouvant des souffrances constantes et insupportables, et se trouvant en fin de vie (notion malheureusement non définie et donc sujette à interprétations variées) peut obtenir l'aide médicale à mourir, mais à une condition formelle: être majeure et apte à consentir aux soins.

Mais de quel droit peut-on ainsi établir qu'un soin destiné à mettre fin à cette souffrance sera l'apanage de quelques privilégiés encore pleinement lucides, introduisant ainsi une discrimination intolérable dans notre système de santé égalitaire?

L'aide médicale à mourir devrait ainsi pouvoir, comme le prévoit le Code civil pour tout autre soin de santé, être administrée, lorsqu'il y a lieu, sur la base d'un consentement substitué donné par le parent ou tuteur, le mandataire, le tuteur ou le curateur, ou autre proche.

Dans tous les cas de maladie grave, la souffrance des parents, des proches, l'épuisement des aidants naturels sont bien souvent tout aussi poignants que la situation du malade. Quand les vœux pieux exprimés à l'égard des soins de fin de vie dans le projet de loi 52 deviendront-ils réalité?

Légalisée, l'aide médicale à mourir deviendra inévitablement un soin libé-

Le Sénat belge débat actuellement de l'extension de l'euthanasie aux enfants et aux personnes atteintes de maladie mentale et le nombre d'euthanasies pratiquées y suit une courbe exponentielle. Un collectif de professionnels de toutes tendances publie, en 2012, une lettre dans laquelle ceux-ci « s'inquiètent des dérives observées depuis dix ans ».

Pour la Société royale des médecins néerlandais, la seule accumulation des affections causées par l'âge et la perte d'autonomie peuvent être pour la personne source d'une souffrance intolérable relevant dès lors du domaine médical et pouvant justifier une demande d'euthanasie.

De quel droit peut-on établir que l'aide médicale à mourir, un soin destiné à mettre fin à la souffrance, sera l'apanage de quelques privilégiés encore pleinement lucides?

rateur pour tous: les enfants atteints de terribles maladies, les personnes vivant l'enfer de la maladie mentale, les personnes aînées en perte d'autonomie et qui se sentent un poids pour leurs proches et pour la société. D'autant plus libérateur que l'accès aux services est de plus en plus déficient, comme le souligne tout récemment le rapport de la Protectrice du citoyen.

Avez-vous oublié, Madame la Ministre, que la Commission spéciale de l'Assemblée nationale sur la question de mourir dans la dignité disait elle-même, dans son rapport déposé en 2012, qu'il était « urgent d'agir pour permettre l'euthanasie car les soins palliatifs ne sont pas encore accessibles à tous les Canadiens »?

D'où notre profonde inquiétude pour toutes ces personnes inaptes auxquelles se consacrent avec un dévouement sans borne, outre les familles, de si nombreux professionnels.

Pouvez-vous soutenir, Madame la Ministre, que la légalisation du don de mort est un progrès pour les droits de tous et non seulement pour la liberté de quelques-uns?

Si les parlementaires décident d'engager le Québec dans cette voie, ils se doivent de le faire en toute lucidité et franchise à l'égard de leurs concitoyens. Il faut cesser de faire miroiter à ceux-ci l'efficacité, au Québec, d'un encadrement qui s'avérera bien vite, comme ailleurs, dérisoire. Il n'y aura pas de retour en arrière.

L'ÉVÉNEMENT
DE VENTE

PAS
NOR
MAL

UN ÉVÉNEMENT DE VENTE
D'HALLOWEEN QUI VOUS SUCRE LE
BEC SANS VOUS EMBARQUER DANS
LE MANÈGE N'EST PAS NORMAL.



AUTOROUTE
5,7 L/
100 KM

VILLE ††
7,4 L/
100 KM

+++
ENTRETIEN
PÉRIODIQUE
SANS FRAIS
3 ANS / 50 000 KM

MINI COOPER COUNTRYMAN 2013[†]
À PARTIR DE 25 500 \$ (PDSF) / 27 255 \$ (TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS)

TAUX DE LOCATION

1,9%*
POUR 48 MOIS

VERSEMENT MENSUEL

299 \$ MONTANT DÛ À
LA LIVRAISON :
1 950 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

REMISES EN ARGENT
ALLANT JUSQU'À

5 000 \$**
MODÈLES 2013 SÉLECTIONNÉS

LES OFFRES SE TERMINENT LE 31 OCTOBRE, 2013.
VISITEZ MINIOFFRESSPECIALES.CA

MINI BROSSARD
8755, boul. Taschereau ouest
Brossard (Québec)
450-445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-773-MINI (6464)
MINIlaval.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon ouest
Montréal (Québec)
514-289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca



†Photo du véhicule à titre indicatif seulement. *Le taux de location est celui offert par Services financiers MINI (sur approbation de crédit) sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock : MINI Cooper Countryman 2013 avec roues de 17 pouces et boîte de vitesses manuelle à 6 vitesses. Offre à la location : Basé sur le prix de vente de 25 500 \$, frais de transport et préparation de 1 755 \$, une location de 48 mois, avec un taux d'intérêt annuel de 1,9 % comportant une mensualité de 299,50 \$, un montant de 3 108,88 \$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte de 1 950 \$ (sur approbation de crédit), des frais d'administration de 399 \$, un dépôt de sécurité de 299,50 \$, la première mensualité, ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière (49 \$), la taxe de recyclage de pneus de (12 \$), ainsi que la taxe sur le climatiseur de (100 \$). La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 11 220 \$. L'obligation totale pour la location est de 17 484,72 \$ (incluant l'acompte versé). La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km ; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Les frais d'immatriculation les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Les concessionnaires sont libres de fixer leurs propres prix et exiger des frais d'administration, ce qui modifie le taux de financement. **La remise en espèces de 5 000 \$ est seulement offerte pour les modèles MINI 2013 en démonstration sélectionnés. Participation du concessionnaire requise. Ces offres sont d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Non échangeable contre de l'argent. L'offre se termine le 31 octobre 2013. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 octobre 2013. Participation du concessionnaire requise. Consultez un concessionnaire MINI pour obtenir tous les détails. †† La cote de consommation s'applique uniquement au modèle MINI Cooper Countryman 2013 à boîte de vitesses manuelle. ††† Les modèles MINI 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 3 ans ou 50 000 km, selon la première éventualité. © MINI Canada, 2013. « MINI », le logo MINI, tous les noms de modèles MINI et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à MINI sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.